

Aéroport international d'Alger «Houari-Boumediene»
**Un réseau criminel international démantelé
et 8.913 boîtes de médicaments saisies**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7193 - MERCREDI 28 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Banque algérienne en Mauritanie
**Une 3ème agence
ouvrira à Zouerate
en juin prochain**

P04

**S'engageant à intensifier
ses efforts au niveau
de toutes les instances**

**L'Algérie
porte haut
la voix de
l'Afrique**



Lire en page 03

P07

ORAN

Réunion du Conseil exécutif de la wilaya
**Programmes de développement, litiges
et Aïd El Adha au menu**

Plusieurs cas d'agressions sur le réseau et les câbles électriques
Les entreprises de sous-traitance mises à l'index

Pôle urbain AADL «Ahmed Zabana»
Prolifération inquiétante de moustiques



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Banque africaine de développement (BAD)
**Bouzred prendra part à Abidjan
aux assemblées annuelles**



Le ministre des Finances Abdelkrim Bouzred s'est rendu lundi, à la tête d'une délégation de son département ministériel, à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour participer aux assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), indique un communiqué du ministère. Ces rencontres, prévues du 26 au 30 mai, constituent "un rendez-vous majeur de cette importante institution financière continentale" et "revêt un cachet particulier puisqu'il connaîtra le déroulement des élections d'un nouveau président de cette institution financière continentale multilatérale", note la même source. L'Algérie, troisième actionnaire régionale de la BAD, compte "jouer un rôle clé à l'occasion de cette élection qui s'annonce

assez serrée entre les cinq candidats en lice", souligne le ministère. Au cours de ces assemblées, le Conseil des gouverneurs de la BAD aura à examiner et approuver les rapports annuels de la Banque, ses bilans financiers ainsi que sa stratégie et ses initiatives continentales en faveur du développement économique et social de l'Afrique. En marge des sessions plénières, M. Bouzred tiendra également une série de rencontres bilatérales avec ses homologues d'autres pays membres, ainsi qu'avec de hauts responsables d'institutions financières régionales et internationales, dans une dynamique de dialogue, de coopération et de promotion des intérêts économiques de l'Algérie sur la scène continentale et internationale.

Ecole nationale d'administration (ENA)
**Journée d'information
sur les risques cybernétiques**



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a organisé, lundi, à l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Alger, en collaboration avec la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), une journée d'information sur les risques cybernétiques, a indiqué un communiqué du ministère. Organisée par la Direction générale des ressources humaines, de la formation et des statuts (DGRHFS) au ministère, cette journée d'information vise à "sensibiliser aux risques cybernétiques et aux moyens de les prévenir", précise le communiqué.

A cette occasion, les intervenants ont souligné la nécessité de "renforcer les mécanismes de vigilance pour faire face aux menaces cybernétiques, notamment les risques d'escroquerie, les attaques électroniques et les atteintes à la vie privée des individus". Ils ont rappelé que "la réponse à ces défis à l'ère numérique exige également le renforcement de la culture de prévention auprès des citoyens, en vue de garantir la protection de leurs données personnelles et un usage sécurisé des différentes applications et programmes informatiques", conclut le communiqué.

Décès de l'ancien président du Vietnam
**Nasri signe le registre de condoléances
au nom du président de la République**



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri a signé, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lundi au siège de l'ambassade du Vietnam à Alger, le registre de condoléances, suite au décès de l'ancien président de la République socialiste du Vietnam, Tran Duc Luong. "Nous avons appris avec une grande tristesse et une profonde affliction la nouvelle du décès de M. Tran Duc Luong, ancien président de la République socialiste du Vietnam, après une vie riche en hauts-faits, luttes et sacrifices au service du peuple vietnamien ami", lit-on dans le message de condoléances. "En cette

pénible épreuve, nous présentons, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'au nom du gouvernement et du peuple algériens, nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde compassion à la République socialiste du Vietnam, peuple, parti et gouvernement". "En cette douloureuse circonstance, nous nous inclinons avec respect et déférence à la mémoire du défunt qui occupe une place privilégiée dans le cœur du peuple vietnamien, grâce à ses contributions reconnues à l'essor du développement dans la République socialiste du Vietnam", a-t-il ajouté.

Solidarité nationale - Enseignement supérieur
Signature d'une convention de coopération



Une convention de coopération a été signée, lundi à Alger, entre le secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour valoriser et mettre à profit les résultats de la recherche scientifique dans le domaine de la solidarité nationale. Cette convention a été signée par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari. A

cet égard, Mme Mouloudji a précisé que cette convention "incarne l'engagement des universités algériennes et des centres de recherche dans le vie sociétale", à travers "la valorisation des études et des recherches liées aux missions dévolues au secteur". "L'activation des canaux de coopération avec les centres scientifiques et de recherche contribuera à l'amélioration de la qualité de la vie et permettra de tirer parti du développement social, à travers l'institution de programmes pertinents et durables, et d'atteindre les principaux objectifs du secteur", a expliqué la ministre.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

**«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfourdor@ yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

S'engageant à intensifier ses efforts au niveau de toutes les instances

L'Algérie porte haut la voix de l'Afrique

Par B.Habib

Affirmer que la sécurité et la stabilité de l'Algérie sont celles de l'Afrique, est bel et bien une réalité tangible qui ne doit pas souffrir d'un quelconque cliché ou d'une nuance. Et pour cause, pays frontalier avec plusieurs pays en difficulté, l'Algérie joue un rôle très important pour garantir la stabilité régionale et continentale. En plus du fait qu'elle soit intransigeante sur le Sahara occidental et le Sahel, redéployant son activité d'export sur l'Afrique et résolument engagée pour une Afrique unifiée d'une même voix notamment dans la recherche de solutions aux conflits régionaux, l'Algérie n'a jamais tourné et ne tournera jamais le dos à l'Afrique. C'est une position sine qua non historique adoptée par le pays depuis l'indépendance qu'aucune conjoncture ou choix d'intérêt stratégique ne sauront effacer. L'Algérie a déjà fait son choix de défendre le continent d'où elle appartient et s'est mue dans une stratégie de porter haut ses revendications et ses aspirations devant les instances africaines et internationales. Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réitéré la «voie» dans laquelle s'est engagée l'Algérie, affirmant lundi que l'Algérie s'engage à poursuivre et à intensifier ses efforts, au niveau de toutes les instances africaines et au Conseil de sécurité de l'ONU, en vue d'unifier et de porter haut la voix de l'Afrique à l'échelle mondiale. La célébration de la Journée mondiale africaine constitue une occasion imparable pour souligner que l'Algérie, sous la conduite de son Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, continue à œuvrer pour la paix et la sécurité dans le continent, en lançant des initiatives d'intérêt stratégique géopolitique ou économique avec les pays africains pour faire face aux aléas. Ce qui s'est passé au Mali, au Burkina-Faso et en Libye, n'a pas pour autant fait baisser les bras à l'Algérie, bien au contraire, le pays a redoublé d'intensité d'actions diplomatiques pour de solutions «africaines», loin des immixtion et intervention étrangères. Le résultat est bien là: l'Algérie a gagné l'estime de l'Occident et de l'Afrique, d'autant plus que ses efforts en Afrique et au sein du Conseil de sécurité de l'ONU font aujourd'hui sa notoriété. Leader en Afrique, ses positions et ses actions sont reconnues par tous. Dans son allocution, à l'occasion de la cérémonie officielle, célébrant la Journée mondiale de l'Afrique, organisée au siège du ministère, M. Attaf a souligné que l'Algérie «s'engage à poursuivre et à intensifier ses efforts, au niveau de toutes les instances africaines et au Conseil de sécurité de l'ONU, en vue d'unifier et de porter haut la voix africaine à l'échelle mondiale et de défendre les intérêts de l'Afrique, les aspirations de ses Etats et les attentes de ses peuples». «Pour le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, poursuit M. Attaf, cet engagement ne relève

pas d'un choix politique ou stratégique dicté par des circonstances passagères ou des calculs conjoncturels, mais découle d'une conviction profonde, ancrée dans l'identité africaine de l'Algérie et dans sa conscience historique africaine». Le MAE algérien a d'ailleurs précisé que l'Algérie «n'a jamais tourné et ne tournera jamais le dos à son appartenance africaine en général et à son voisinage sahélo-saharien en particulier», soulignant qu'elle «ne permettra jamais que la sécurité et la stabilité de son voisinage et de son espace d'appartenance soient menacées, car sa sécurité et sa stabilité sont indissociables de celles de son environnement». Attaf a, en plus, affirmé que l'Algérie «est profondément attachée à la souveraineté des Etats de son voisinage, à l'intégrité de leurs territoires nationaux et à l'unité de leurs terres et peuples, autant qu'elle tient à sa souveraineté, son intégrité et son unité», ajoutant qu'elle «demeurera en permanence un allié, un défenseur et un acteur engagé dans tout effort visant à faire face aux défis qui se posent à elle, ainsi qu'à ses frères africains à la fois». L'Algérie «salue hautement la décision judiciaire récemment prise par l'UA de relancer la question s'agissant de rendre justice à l'Afrique, en traitant les séquelles du colonialisme», a-t-il souligné non sans rappeler que l'Algérie «s'est engagée résolument dans cette démarche, en s'appuyant sur l'attachement du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à toutes les dimensions liées à la Mémoire nationale qui fait partie intégrante de la Mémoire africaine globale». Le ministre a indiqué que nul doute que l'expérience algérienne «s'aligne parfaitement sur les nobles objectifs définis par l'UA pour cette démarche continentale inclusive». Et d'affirmer que l'Afrique «réclame aujourd'hui la criminalisation de la colonisation, la reconnaissance officielle des crimes coloniaux, ainsi que des indemnisations et la restitution de ses biens spoliés». «Cette journée nous interpelle pour évoquer les origines du projet d'unité qui nous rassemble,

pour réaffirmer notre constance sur la voie tracée par les prédécesseurs porteurs de ce projet et pour explorer les perspectives d'avenir de ce projet ambitieux, prometteur et civilisationnel par excellence», a-t-il dit, affirmant que l'Afrique «a franchi, depuis le lancement de son projet d'unité au début des années soixante du siècle dernier, de grands pas sur la voie de la libération, de l'unité et du développement». «Le chemin reste encore long pour l'Afrique et pourrait se prolonger et se compliquer davantage au regard des enjeux de la conjoncture actuelle», car la bataille de la libération du continent africain, a-t-il rappelé, «n'est pas encore achevée alors que la question du Sahara occidental demeure non résolue, sous nos yeux et sous les yeux de la communauté internationale». «Elle nous rappelle qu'un peuple africain reste encore privé de son droit à s'exprimer, à faire entendre sa voix et à décider de son sort, selon les résolutions de la légalité internationale», a-t-il poursuivi. «Il en va de même pour la cause palestinienne, que notre continent africain a embrassé, en la considérant comme partie intégrante de la bataille continentale de libération, et comme un prolongement naturel du combat des peuples africains contre les systèmes de colonisation, de discrimination et d'occupation», a-t-il noté. M. Attaf a déclaré «si nous reconnaissons tous la complexité de cette nouvelle configuration, à l'échelle continentale et internationale, la politique étrangère tracée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour notre pays, refuse de s'y soumettre comme à un destin inéluctable ou à un sort imposé auquel nul ne saurait échapper». «L'Afrique d'aujourd'hui est totalement différente de celle d'hier. Elle s'est imposée parmi les plus puissants blocs économiques mondiaux et a obtenu, à juste titre, la qualité de membre à part entière au sein du G20. Elle défend aujourd'hui ses priorités et ses aspirations d'une seule voix forte et unie dans tous les fora internationaux multilatéraux, notamment au sein du Conseil de sécurité», a-t-il soutenu.

2ème Région militaire

Saïd Chanegriha en visite de travail et d'inspection

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé, à partir de lundi, une visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire à Oran, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre du suivi de la deuxième étape des programmes de préparation au combat au titre de l'année 2024-2025, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a entamé, lundi 26 mai 2025, une visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire à Oran", précise la même source. A l'entame, et après "la cérémonie d'accueil donnée par le Général-major Mohamed Tayeb Brakni, Commandant de la 2e Région militaire, le Général d'Armée a observé un moment de re-

cueillement à la mémoire du Chahid Ahmed Boudjenane, dit +Si Abbès+, dont le siège du commandement est baptisé de son nom". Le Général d'Armée a, ensuite, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du Chahid et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada, ajoute le communiqué. Par la suite, le Général d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels de la 2e Région militaire, lors de laquelle il a prononcé une allocution, diffusée par visioconférence à toutes les unités de la Région, dans laquelle il a affirmé que "parmi les récoltes et les fruits de la réussite que l'ANP a hérité de ses valeureux aïeux de l'Armée de libération nationale, figure son aspiration constante à être à la hauteur des exigences de son devoir national et de ses nobles missions constitutionnelles". "Parmi les récoltes et les fruits du succès que l'ANP a hérité de ses valeu-

reux aïeux de l'Armée de libération nationale, figure son aspiration constante à être à la hauteur des exigences de son devoir national et de ses nobles missions constitutionnelles, qui consistent essentiellement à défendre la patrie, à garantir l'unité nationale, à préserver ses richesses et à sauvegarder sa souveraineté nationale et la liberté de sa décision", a affirmé le Général d'Armée. "Elle s'appuie pour cela sur la disponibilité de son système de défense que nous avons veillé à construire avec un équilibre réfléchi entre, d'une part, l'acquisition de compétences de combat, l'expérience opérationnelle et un haut niveau de professionnalisme et, d'autre part, l'imprégnation des cœurs et des esprits par les valeurs d'appartenance à la nation, la fidélité au serment des chouhada et le respect du devoir de sacrifice pour hisser haut l'étendard éternel de l'Algérie et défendre son ordre républicain", a-t-il ajouté.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Algérie a toujours défendu l'Afrique

«L'Algérie a fait de moi un homme»,
Nelson Mandela – Alger mai 1990

Il ne serait qu'un ingrat sans scrupule, celui qui oserait renier les bienfaits de l'Algérie en Afrique... Il faudrait revenir aux années de braises, les années 1960 et 1970, quand tout le continent noir, abîmé par le colonialisme criminel, crapuleux, exploiteur et cupide, était en lutte ouverte avec les derniers remparts de l'existence colonialiste. A ce moment-là, l'Algérie qui venait d'arracher son indépendance après avoir payé chèrement, en sang et en larmes, cette liberté au prix exorbitant, elle s'était engagée corps et âme à porter secours aux mouvements indépendantistes africains, en Guinée-Bissau, au Mozambique, en Angola, notamment contre le régime ségrégationniste de l'apartheid en Afrique du Sud. L'effort de soutien de l'Algérie n'était pas exclusivement médiatique, mais c'étaient des sommes faramineuses qui ont été déboursées, afin d'aider ces pauvres peuples à s'émanciper de la présence impérialiste. Je me rappelle qu'au niveau du comité central du FLN (parti unique à l'époque), il y avait un comité de soutien aux mouvements révolutionnaires de libération. Au fait, ceci ne concernait pas uniquement l'Afrique mais il agissait sur les trois continents composant le tiers-monde de l'époque. C'était la partie de la planète inlassablement en lutte. Que ce soit pour l'indépendance ou pour la lutte contre l'impérialisme hégémonique américano-occidental. Au niveau des Instances internationales onusiennes, et en tant que pays appartenant au continent africain, l'Algérie s'était toujours comportée en tant que «porte-parole» et défenseur coriace des intérêts du continent auprès des autres. Membre fondateur de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Algérie se classe au 3ème rang parmi les pays actionnaires régionaux. C'est par le biais de cette institution bancaire que l'Algérie fournit des aides à ses pairs africains notamment les pays les plus pauvres. A noter, par la même occasion, que les dix pays les plus pauvres, c'est-à-dire les plus anéantis du monde, sont des Etats africains. Ce n'est pas notre sujet du jour de rappeler et d'expliquer comment l'Afrique est le plus riche continent du monde, se trouve dans cette situation lamentable! L'Algérie incite ses pairs africains à s'octroyer une indépendance souveraine et authentique, au lieu de ces simulacres d'indépendance fantoche et truquée. C'est l'unique chemin salvateur pour préserver ses richesses au service de ces miséreux peuples à la limite de la dérive. Je défends mes semblables africains comme l'avait toujours fait mon pays l'Algérie... c'est une question de conscience. Ce n'est pas au fait, judiciaires de faire de ses voisins des ennemis. C'est par là que l'ennemi faufile.....

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'eau, enjeu national

Dans un contexte marqué par le changement climatique et la raréfaction des ressources, l'Algérie engage un tournant stratégique majeur pour sécuriser son approvisionnement en eau. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, le 22 mai 2025, le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, a détaillé un ambitieux programme de mobilisation des ressources hydriques. L'Agence nationale des barrages et transferts «ANBT» mène actuellement des études de terrain dans plusieurs wilayas, à la recherche de sites propices à la construction de nouveaux barrages. Ces projets, souligne le ministre, ne seront lancés qu'après validation d'études techniques approfondies, garantissant ainsi une planification rationnelle et durable. Les efforts de l'État se concentrent notamment sur les zones en tension hydrique. À Bordj Bou Arreridj, par exemple, la fluctuation de l'alimentation en eau a motivé des investissements conséquents dont le raccordement de 14 communes à la station de dessalement de Béjaïa. Ces localités seront également connectées au système de pompage vers le barrage d'Ain Zada. À Tébessa, un plan de transfert depuis des wilayas voisines a été adopté, tandis qu'à Annaba, le schéma directeur de l'eau potable est en cours de révision. Le ministre a aussi mentionné l'accélération des travaux sur la station de filtration de Draâ Errich grâce à une réévaluation budgétaire. En parallèle à ces initiatives, l'Algérie s'illustre comme un leader africain en matière de dessalement de l'eau de mer. Invité de l'émission matinale de la Radio chaîne 3, le directeur du développement à l'AEC a annoncé la réception de cinq nouvelles stations à El Taref, Béjaïa, Boumerdès, Tipaza et Oran, chacune d'une capacité de 300.000 m³/jour. Cela porte à 3,75 millions de m³/jour la capacité nationale, positionnant le pays au premier rang en Afrique et au deuxième dans le monde arabe et méditerranéen. Le mix hydrique passe ainsi de 18 % à 42 % d'eau dessalée. Cependant, la distribution reste progressive, conditionnée par la demande de l'Algérienne des Eaux «ADE» et l'état du réseau de distribution. Entre barrages, transferts et dessalement, l'Algérie construit ainsi une réponse multifactorielle à la crise de l'eau, dans un effort stratégique à long terme pour préserver cette ressource vitale.

Banque algérienne en Mauritanie

Une 3ème agence ouvrira à Zouerate en juin prochain

La banque algérienne en Mauritanie (Algerian Union Bank-AUB) poursuit son programme de déploiement et s'apprête à ouvrir, en juin prochain, à Zouérate, sa troisième agence, a indiqué son directeur commercial, Mohamed Zerrouki. "Notre troisième agence ouvrira ses portes au cours du mois de juin prochain et sera implantée à Zouerate (à quelque 700 km au nord-est de la capitale Nouakchott), a-t-il déclaré à l'APS. Plus tard, ajoute M. Zerrouki, "d'autres agences seront ouvertes aussi à Nouakchott et au niveau des régions les plus actives de ce pays". Opérant actuellement via deux agences (à Nouakchott et Nouadibou), cette banque qui a entamé ses activités fin 2023, compte lancer cette année le financement aussi bien des opérations d'exportation de l'Algérie vers la Mauritanie, mais aussi des projets d'investissement contribuant à booster la coopération économique entre les deux pays. "Nos objectifs pour 2025 consistent à entamer les activités de financement et accélérer le rythme en termes de traitement des opérations avec l'international, accompagner nos clients dans la mise en relation avec des opérateurs algériens", indique le même responsable. En effet, l'AUB se penche actuellement sur l'examen du financement de plusieurs "projets intéressants" promus par des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, selon le même responsable, précisant que les critères requis par la banque sont "la viabilité et la rentabilité des projets qui doivent également soutenir l'effort du renforcement de la coopération économique algéro-mauritanienne". Zerrouki a re-

levé, dans ce contexte, que l'année 2024 a été celle de la mise en place de l'organisation, des procédures et des différents modules du système d'information, parallèlement à l'étude du marché mauritanien et es spécificités. Avec des potentialités économiques importantes, notamment dans le domaine minier, halieutique, mais aussi en énergie avec un secteur commercial dynamique, la Mauritanie constitue pour l'Algérie "une porte d'entrée vers les pays de l'Afrique de l'Ouest et peut constituer un tremplin pour l'export des produits algériens", note M Zerrouki. Dotée d'un capital social de 50 millions de dollars, l'AUB a comme actionnaires quatre banques publiques : le CPA avec une part de 40%, la BNA, la BEA et la BADR avec 20% chacune. Les relations économiques entre l'Algérie et la Mauritanie connaissent ces dernières années une dynamique remarquable qui s'est traduite par une intensification des échanges dans tous les secteurs d'activité, la signature de nombreux accords de coopération et de parte-

nariat, mais aussi par la concrétisation de nombreux projets. Il s'agit essentiellement du lancement, en travaux, du projet de la route Tindouf-Zouerate (840 km) dont les études techniques ont été pris en charge et effectuées par des bureaux d'études algériens et qui aura un impact très significatif sur les relations économiques et commerciales entre les deux pays voisins. S'exprimant, d'autre part, sur l'exposition des produits algériens dans la capitale mauritanienne, qui se tient du 22 au 28 mai, le directeur commercial de l'AUB a relevé l'apport d'une telle manifestation économique pour intensifier les échanges commerciaux entre les deux pays, en renforçant les exportations nationales hors hydrocarbures. "Nous avons participé à l'édition précédente de l'exposition comme pour cette année. Un intérêt particulier a été ressenti pour les produits algériens l'année dernière et notre rôle est de contribuer à fluidifier les échanges entre nos deux pays et mettre en valeur le savoir-faire des entreprises algériennes", a-t-il souligné à ce propos.

23ème SIPSA FILAHA

Espace d'échange d'expertises et d'exploration d'opportunités d'exportation

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a affirmé lundi à Alger que la 23ème édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie (SIPSA FILAHA), qui s'est ouvert aujourd'hui, constituait "une opportunité importante" pour échanger les expertises et explorer de nouveaux marchés d'exportation, dans un contexte marqué par une dynamique "sans précédent" que connaît le secteur au cours des quatre dernières années. Dans son allocution à l'occasion de l'ouverture officielle du Salon, le ministre a précisé que cette édition qui se tient du 26 au 29 mai, reflète l'intérêt des opérateurs locaux et étrangers au secteur de l'agriculture en Algérie, affirmant que les réformes engagées et les mesures incitatives prises ont contribué à encourager l'investissement et à créer de la richesse. Plusieurs membres du gouvernement étaient présents à la cérémonie d'ouverture, parmi lesquels le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Bakhta Selma Mansouri. Ont également assisté le secrétaire d'Etat italien à l'agriculture, à la souveraineté alimentaire et aux forêts, Luigi D'Eramo, le ministre de la Pê-

che et des Infrastructures maritimes et portuaires de la République islamique de Mauritanie, Sidati Ahmed Louli, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural de la République du Cameroun, Gabriel Mbairrobe, le secrétaire du ministère des Ressources agricoles, halieutiques et des Ressources en eau du Sultanat d'Oman Ahmed Bin Nasser Al Bakri, ainsi que du vice-ministre zimbabwéen de l'Enseignement supérieur et de l'Innovation, Simelizezwe Sibanda. Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula ont été également présents ainsi que des représentants d'organismes et d'établissements relevant du secteur. Lors de ce salon, plusieurs principaux axes ont été mis en avant, dont l'agriculture saharienne, le développement de la filière dattes, la production de semences de pommes de terre, l'oléiculture, la tomate industrielle et l'aquaculture, des domaines qui sont, selon le ministre, au cœur des préoccupations des pouvoirs publics pour répondre aux besoins du marché local, renforcer les exportations et réduire les importations. Ainsi, M. Cherfa a mis en relief l'importance des initiatives axées sur l'innovation, notamment à travers le concours dédié aux startups africaines, organisé par "Filaha Innov", notant que l'encouragement de l'innovation est à même d'augmenter la productivité agricole et de promouvoir la coopération continentale en la matière.

Conférence mondiale du gaz à Pékin

Sonatrach remporte un prix international pour les meilleures pratiques

Le groupe Sonatrach a réalisé un succès remarquable lors de sa participation à la 29ème Conférence mondiale du gaz, organisée du 19 au 23 mai à Pékin (Chine), à l'occasion de laquelle il s'est vu décerner un prestigieux prix international pour les meilleures pratiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur, a indiqué, dimanche, un communiqué du groupe. Le Groupe public a remporté "le Prix de l'Industrie de la Conférence mondiale du gaz (Industry Award for World Gas Conference) – Meilleures pratiques sur l'ensemble de la chaîne de valeur", à la suite d'une présentation donnée par Nadia Haddoum, cheffe de projet au sein de la direction exécutive chargée du développement des affaires et du marketing, sur "les solutions innovantes pour maîtriser l'instabilité du forage dans les puits des réservoirs carbonés", précise le communiqué. L'exposé de la représentante de "Sonatrach" a été sélectionné parmi des centaines de travaux proposés par plusieurs entreprises de différents pays, après une évaluation rigoureuse menée par un comité international de lecture, ajoute la même source. Mme Haddoum a reçu le certificat et la médaille distinctive de ce prix lors de la cérémonie de clôture des

travaux de la Conférence le 23 mai. Elle avait déjà été honorée une première fois lors de la présentation de son travail au cours d'une session de débat. A cette occasion, Sonatrach a considéré cette distinction, dans un événement aussi stratégique, comme "une reconnaissance internationale du haut niveau de ses cadres et des hautes compétences de ses employés". Le groupe s'est dit fier de "compter parmi ses rangs de tels profils qui contribuent à rehausser sa réputation à l'échelle internationale et à proposer des solutions innovantes pour améliorer ses performances". Le groupe a également rappelé que ce n'était pas la première récompense pour Mme Haddoum, qui avait déjà été distinguée par divers prix honorifiques en reconnaissance de ses travaux et recherches scientifiques. Elle avait notamment remporté le premier prix de la meilleure présentation orale lors de la 18ème édition de la Conférence internationale du pétrole, organisée à Johannesburg (Afrique du Sud). De plus, elle a été désignée par Sonatrach pour être membre du Forum des femmes arabes, en tant que femme d'exception dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'ingénierie, conclut le communiqué.

Commandement de la Gendarmerie nationale Des moyens importants pour réussir la saison estivale

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), les services de la Protection civile et de la Direction générale des forêts (DGF) ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels et mis en place plusieurs mesures en vue d'assurer la réussite de la saison estivale 2025, ont indiqué, lundi, les responsables de ces organismes lors d'une conférence de presse conjointe tenue au siège du Commandement de la GN à Alger. Dans ce cadre, le représentant de la DGSN, le commissaire divisionnaire, Zouaoui Rabah, a précisé qu'en prévision de la saison estivale, «il a été procédé à la mise en place d'un plan sécuritaire coordonné et complémentaire» ainsi qu'à «la mobilisation des services de la Police aux frontières (PAF) et des bureaux mobiles aux postes frontaliers afin de répondre aux attentes des citoyens, notamment les catégories spécifiques (personnes aux besoins spécifiques, pèlerins et personnes âgées)». Concernant les mesures visant à préserver la sécurité et l'ordre public, des dispositifs ont été mis en place pour sécuriser tous les sites touristiques, la bande littorale, les manifestations, les espaces de loisirs et les gares de transport». «Une briga-

Formation des ressources humaines dans le secteur de la Santé

Saihi insiste sur l'ancrage de la qualité

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessité d'ancrer la qualité dans la formation des ressources humaines pour relever le niveau de performance et assurer ainsi une prise en charge optimale du patient. Dans une allocution d'orientation prononcée à l'Ecole nationale de management et d'administration de la santé (ENMAS) à l'occasion de la rentrée de la 13e promotion des administrateurs principaux des services de santé, M. Saihi a mis en avant l'importance d'ancrer "la qualité dans la formation", notamment à travers la "modernisation des contenus pédagogiques pour les adapter aux évolutions dans le domaine de la gestion des établissements de santé", pour une prise en charge optimale du patient. Il a également appelé à adopter des méthodes modernes dans la gestion de ces établissements, en tirant profit des avantages des technologies de l'information et de la communication, ainsi que de l'intelligence artificielle, en vue d'améliorer la qualité des services offerts au patient, étant "au cœur du système de santé". Pour ce faire, M. Saihi a exhorté cette promotion, composée de 90 étudiants, à "redoubler d'efforts et de persévérance pour tirer profit d'une formation combinant théorie et pratique", insistant sur l'importance "une exploitation optimale de la période de stage sur le terrain et de la maîtrise des langues étrangères, notamment l'anglais".

de cycliste de police a été également mise en place pour sécuriser les parcs et les circuits touristiques», outre la mobilisation de «1.400 policiers pour sécuriser plus de 100 plages à travers toutes les wilayas côtières». Ce plan, ajoute M. Zouaoui, prévoit «la lutte contre la vente illégale et les parkings anarchiques, ainsi que la protection de l'environnement», en sus du «désengorgement du trafic routier et de la lutte contre toutes formes de criminalité». Pour sa part, le chef du service de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le commandant Nassim Bernaoui a affirmé que «la Protection civile a élaboré un plan préventif et opérationnel pour protéger les citoyens et leurs biens contre les divers risques, notamment les feux de forêt et les dangers liés à la baignade dans les plages et les retenues d'eau», indiquant que les services de la Protection civile procèdent à l'exécution de ce plan en coordination avec les différents acteurs, à travers la mobilisation «des moyens matériels et humains, dont 25 moyens aériens». Pour sa part, le représentant de la DGF, M. Si Ali Said a indiqué que la direction a «mis en place un plan de prévention et d'intervention contre les feux de forêts, à travers une action proactive», soulignant, à ce propos, que «la campagne de

prévention contre les feux de forêts lancée le 1er mai a donné des résultats positifs pour le moment», et ce grâce «aux efforts colossaux déployés par l'Etat pour la protection de la flore», notamment l'institution d'une nouvelle loi relative aux forêts et l'acquisition de nouveaux avions bombardiers d'eau. Pour sa part, le chef du service d'information de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelkader Beziou, a indiqué que les services de la GN «ont mis en place un plan spécifique pour la réussite de la saison estivale», à travers «la sécurisation de 343 plages autorisées à la baignade» et la réalisation d'analyses périodiques de l'eau», ainsi que le contrôle du respect des normes d'hygiène, des mesures de lutte contre les intoxications alimentaires et des infractions attentatoires à la santé publique. Il a, en outre, précisé que le plan de la GN «a accordé une importance majeure à l'aspect préventif et de sensibilisation», en coordination «constante avec l'ensemble des acteurs concernés, afin de garantir une saison estivale sereine et sécurisée, tout en mettant un terme à toute activité criminelle portant atteinte à la sécurité des citoyens», y compris «l'occupation des plages et l'imposition de la location de parasols et de chaises de manière illégale».

Autoroute Est-Ouest

Entrée en service de l'itinérance nationale pour les numéros d'appel d'urgence

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en service de l'itinérance nationale pour les numéros d'appel d'urgence sur l'ensemble de l'autoroute Est-Ouest dans une première phase, ce qui permettra de passer des appels d'urgence via n'importe quel réseau de téléphonie mobile disponible. "En coordination avec l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC) et les opérateurs de téléphonie mobile, l'itinérance nationale a été activée pour permettre aux usagers de passer des appels d'urgence sur l'autoroute Est-Ouest dans une première phase, avant une généralisation progressive de ce service à l'ensemble des axes routiers du territoire national", a précisé le ministère. Cette initiative, première du genre depuis le lancement de la téléphonie mobile en Algérie, "permettra aux citoyens, quel que soit leur emplacement sur cette autoroute et en cas d'absence de couverture de leur opérateur mobile, de passer des appels d'urgence, en utilisant les réseaux des autres opérateurs disponibles", a ajouté la même source.

BEM - Baccalauréat

Publication d'un spot de sensibilisation à l'adresse des candidats

Le ministère de l'Education nationale a publié un spot de sensibilisation à l'adresse des candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat session 2025. Le spot publié sous le thème: "Se préparer aux examens du BEM et du Baccalauréat", prévoit des orientations "préconisant notamment aux candidats de garder confiance, étant la première étape de la réussite, de ne pas céder à la pression et de visiter au préalable, le centre d'examen". Le spot souligne également la nécessité pour les candidats, d'avoir leur convocation pour la présenter avec la carte nationale à l'entrée du centre d'examen, et à ne pas s'inquiéter en cas de perte, l'opération de retrait du document étant valable

jusqu'à la fin de l'examen, sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC). Le ministère de l'Education nationale a exhorté, en outre, les candidats "à arriver tôt au centre d'examen et à suivre les orientations contenues dans la convocation et à exploiter tout le temps imparti pour répondre, en évitant tout comportement pouvant perturber les autres". S'agissant des mécanismes de soutien psychologique destinés aux candidats, le ministère a affirmé qu'en coordination avec les services du ministère de la Santé "des psychologues ont été mobilisés à travers tous les centres d'examen pour accompagner les élèves et leur permettre de passer leurs examens loin de toute pression psychologique".

Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene Un réseau criminel international démantelé et 8.913 boîtes de médicaments saisies



Les services de la Police aux frontières (PAF) de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, en coordination avec les services des Douanes, ont démantelé un réseau criminel international organisé dirigé par des ressortissants africains, et ont saisi 8.913 boîtes de médicaments destinées à la contrebande, indique, lundi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Les services de la PAF de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, en coordination avec les services des Douanes, ont interpellé récemment une ressortissante africaine qui s'appêtait à voyager à bord d'un avion à destination de l'aéroport de Douala (Cameroun), et tentait de faire passer clandestinement 1.312 boîtes de médicaments destinés au traitement de maladies chroniques, en les dissimulant dans ses bagages", précise le communiqué. L'ouverture d'une enquête judiciaire par la brigade de police judiciaire compétente, sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis de démanteler un réseau criminel spécialisé dans la contrebande internationale de médicaments, composé de sept individus, dont cinq de différentes nationalités africaines et deux en situation irrégulière sur le territoire national, ajoute-t-on de même source. Les investigations ont également révélé l'implication du réseau dans d'autres activités criminelles, notamment la falsification de monnaie, l'escroquerie, ainsi que la pratique de la sorcellerie. La perquisition du domicile de l'un des mis en cause a permis de saisir un total de 8.913 boîtes de médicaments destinés au traitement des maladies chroniques. L'opération a également permis la saisie de faux billets de 2.000 DA, des produits et des talismans utilisés dans la sorcellerie, ainsi qu'une somme dépassant 41 millions de centimes issus des revenus d'activités criminelles, outre douze billets en monnaie nationale de 2.000 DA et deux billets en devises de 100 euros recouverts de substances inconnues, utilisées à des fins d'escroquerie.

Accidents de la route

03 morts et 21 blessés à Saïda et Illizi

Les services de la Protection civile ont enregistré un lourd bilan dans la soirée du lundi, suite à deux graves accidents de la route survenus dans les wilayas de Saïda et d'Illizi. Le bilan est lourd: trois décès et de 21 blessés, dont plusieurs dans un état grave. Le premier accident s'est produit à 22h55 dans la wilaya de Saïda, sur la route nationale n°92, reliant la localité de Hassi El Abed à la commune de Youb. L'accident a impliqué une collision entre une voiture de tourisme et un autocar assurant la liaison El Bayadh-Oran. Ce tragique accident a coûté la vie à une personne, dont le corps a été transporté à la morgue. Douze autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement. Les équipes de secours sont rapidement intervenues pour prodiguer les premiers soins avant de transférer les blessés à l'hôpital. À la même heure, un autre accident dramatique s'est produit dans la wilaya d'Illizi, plus précisément sur le tronçon de la route nationale n°03, dans la région de Roud Ennas (In Amenas). Il s'agit d'une collision entre une camionnette et un autocar assurant la ligne Oued Souf-Illizi. Le choc a provoqué la mort de deux personnes âgées de 21 et 45 ans, dont les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital local.



REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais – ALGER

N° Identification fiscale : 000016001405697

A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

LA RÉALISATION DE 800 LOGEMENTS EN TCE

AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS

LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES ».

SIS A SAIDA, WILAYA DE SAIDA.

N° 29/DRT/AADL/2025

En application des dispositions de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment les articles N° 42,47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « **AADL** » - **Direction Régionale de Tiaret** lance appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **LA RÉALISATION DE 800 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES ».** **SIS A SAIDA, WILAYA DE SAIDA**

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse aux architectes et aux bureaux d'études inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant les capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

Conformément aux articles 36.38,43,60et 63 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N° 15-247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics. L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les Conditions d'éligibilités suivantes :

En application du décret exécutif N° 93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N° 05-114 du 07/04/2005.

En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.

Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

a) Capacités professionnelles

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **VI (SIX) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale en cours de validité** et Ayant qualification et classification professionnelles en Travaux publics ou Hydraulique en activité principale ou secondaire à la catégorie **IV (Quatre)** ou plus en cours de validité.

b) Capacités financières

Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023-2024) égale ou supérieur à **700 000 000,00 DA** visées par les services des impôts.

c)Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivant :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

-Un (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.

-Un (01) Technicien supérieur en bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.

-Un (01) Technicien supérieur en VRD ou Travaux publics ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.

Justifié par les pièces administratives et règlementaires y affèrent à savoir : affiliation CNAS, CASNOS diplômes, et le cas échéant fiches carrières.

2/-Moyens matériels :

le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

Système de construction :

- Coffrage tunnel ou modulaire : au moins trois (03) jeux de coffrages

- Quatre (04) camions de 15 t ou plus

- Une (01) Centrale à Béton de 60 m3/h ou plus.

- Trois (03) grues fixes

- Deux (02) pelles mécaniques

NB : La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité, pour le matériel roulant constat d'huissier de justice (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres), et /ou un contrat leasing avec une banque), matériel non roulant.

3/-Références professionnelles : ayant réalisé des travaux et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :

- Un projet de 500 logements TCE en un seul tenant.

- Ou Un cumul de projets de logements d'au moins 1000 logements TCE en prenant en considération les projets de 200 logements TCE ou plus,

- Ou un projet d'équipements en totalité (TCE) de catégorie D ou plus,

- Ou trois projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus,

Justifier par des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivré par des maîtres d'ouvrages publics, des projets réceptionnés durant les dix (10) dernières années 2016 à 2025.

Cette attestation doit contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :

L'intitulé du projet

Le montant du projet

Délai de réalisation

Date du procès-verbal provisoire

L'engagement de travail en (3*8) est obligatoire faute de quoi l'offre sera rejetée.

- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

- Le dossier de candidature ne peut être complété.

- Noter bien que les moyens humains et matériels ayant été utilisé dans un projet objet d'appel d'offres (réalisation) AADL 03, ne peuvent être pris en compte au présent appel d'offres

- L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs projets avec des moyens humains et matériels de l'offre technique distinct.

- Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique

Contre le paiement de **Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction**

La Direction de l'Agence Régionale AADL Tiaret

Sise à Cité 500 Logements Kaid Ahmed route d'Alger Tiaret

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentané, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraires dans la convention de groupement.

Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours national d'architecture restreint.

Le dossier de candidature comprend :

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet

Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

Les statuts pour les sociétés

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges

L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :

1/-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y affèrent à savoir :

Les moyens humains à mobiliser pour le projet

Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet

Méthodologie d'exécution des travaux

Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées

Délai d'exécution

3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC

5/-Lettre d'engagement 3x8.

6/-Engagement de respect du délai.

L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.

2/- Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré habitable des logements.

3/- Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré commerces.

4/- Le montant forfaitaire ainsi que le cout du mètre carré de la conciergerie.

5/- Le montant forfaitaire des travaux de viabilisation ainsi que le cout du mètre carré rapporté au logement.

6/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour les logements.

7/- La décomposition du prix global et forfaitaire des commerces.

8/- La décomposition du prix global et forfaitaire de la conciergerie.

9/- La décomposition du prix global et forfaitaire des travaux de viabilisation.

10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

11/- Le planning de la réalisation des ouvrages.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La Direction de l'Agence Régionale AADL Tiaret

Sise à Cité 500 Logements Kaid Ahmed route d'Alger Tiaret

Un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours**, il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.

Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.

L'ouverture en séance publique du dossier de candidature, s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus- indiquée à **Treize heures (13 h 00)**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pendant un délai de quatre-vingt –dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR REGIONAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2531008216

28.05.2025

Pôle urbain AADL «Ahmed Zabana»

Prolifération inquiétante de moustiques

Par Youcef Chaïbi

En l'absence d'une vraie lutte efficace contre la prolifération des chiens errants et moustiques, à travers les différentes cités du pôle urbain «Ahmed Zabana», commune de Misserghine, cela constitue un réel danger et risque sanitaire pour la population, au vu du nombre de ces bêtes sauvages qui y fourmillent. Tout le monde sait que les chiens errants, en quête de nourriture, fréquentent les décharges sauvages ainsi que les zones urbaines mal éclairées et les îlots d'habitation retirés; par ailleurs, des morsures sont enregistrées en milieu urbain et rural quotidiennement. Donc que font les services chargés de l'environnement pour faire face à ce phénomène, existent-ils encore sur le terrain? Ou bien seulement sur papier? En effet, les habitants de la cité en question n'ont pas eu de cesse de se plaindre de cet état de fait d'autant plus certains chiens sont

porteurs de virus ou de maladie, surtout que la rage est une zoonose virale à prévention vaccinale. Très dangereuse et transmissible à l'homme, elle touche les chauves-souris, les chiens, les chats et les renards. Les dangers que représentent ces animaux nuisibles à la population notamment les enfants et les personnes âgées, nécessitent le lancement d'opérations de battues régulières pour lutter contre la prolifération de ces bêtes dangereuses et procéder à des opérations de démoustication à travers les cités. Notons en effet que les meutes de chiens errants semblent avoir tendance à se multiplier dans les quatre coins de ce pôle et ce, en l'absence d'une véritable planification concoctée pour réguler les opérations d'assainissement. Il importe de noter à ce sujet que l'incivisme manifeste de la part de certains habitants de cette cité, responsables de cette situation dangereuse, se traduit à travers le dépôt des ordures ménagères

dans des endroits non inscrits sur les rotations des camions de collecte et le jet des ordures et débris, n'importe comment, a contribué en partie à amplifier ce phénomène. La Direction de la santé et de la population recense chaque année entre 2.500 à plus de 4.000 cas de morsures dont plus de la moitié sont provoquées par divers animaux. La problématique ne concerne pas uniquement ce pôle mais concerne toutes les communes de la wilaya. Les chiens en divagation: un fait de société qui pose parfois des problèmes de sécurité. Plusieurs milliers d'attaques ont lieu chaque année. Quelques-unes ont même été mortelles. Les chiens errants et moustiques sont un phénomène qui inquiète, au plus haut point les habitants, surtout ceux obligés de sortir la nuit ou très tôt de chez eux. Les responsables, chargés de l'environnement au niveau de cette commune, doivent trouver une solution à ce phénomène qui ne cesse de se propager.

Réunion du Conseil exécutif de la wilaya

Programmes de développement, litiges et Aïd El Adha au menu

Le wali d'Oran a présidé lundi, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya en présence du P/APW et de plusieurs responsables et élus locaux. L'ordre du jour était consacré à la présentation par le directeur de l'Administration Locale d'un rapport actualisé sur l'état des programmes de développement en termes d'avancement des travaux et de taux d'allocations financières consommées. Il a abordé ainsi les projets d'appui au développement social et économique des communes pour l'année 2023 actuellement en cours, un résumé du suivi des opérations enregistrées pour le programme d'appui au développement social et économique pour l'année 2024, les programmes enregistrés au titre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour l'année 2023 qui n'ont pas encore été lancés (CSGCL), un résumé du suivi des opérations enregistrées dans le cadre du budget de la wilaya, et un résumé des opérations financées par le budget de la wilaya actuellement en cours.

A ce titre, le wali a souligné la nécessité d'assurer l'achèvement de ces opérations, notamment celles liées aux projets du secteur de l'éducation. Sur un autre plan, les activités de l'Agence foncière, la situation immobilière, les litiges et les projets de développement dans la wilaya d'Oran ont été également présentés. Ainsi, le directeur de l'Agence foncière pour la gestion et l'organisation de l'immobilier urbain a présenté un résumé des dossiers immobiliers, où 78 dossiers ont été traités pour régler 11907 actes de propriété, dont 21 programmes de logements promotionnels subventionnés à LPA 2018, où le nombre des actes individuels a atteint 847 actes, tandis que l'agence supervise 07 programmes de logements promotionnels gratuits, où 492 bénéficiaires ont été installés.

D'autre part, Des dossiers immobiliers en attente au niveau de la Direction des Domaines «Ouest» et «Est» ont également été examinés, les contrats de propriété immobilière en cours d'édition au niveau de la Direction des Domaines «Ouest et Est», les dossiers des biens immobiliers appartenant aux communes, les décisions de lotissement et les permis de construire en cours d'édition ont été étudiés au niveau de la commission de la wilaya (08-15), les dossiers de permis de construire et de lotissement en cours d'étude au niveau des communes, et l'état des litiges immobiliers les plus importants et la contribution de l'agence foncière à l'urbanisme ont également été abordés. Par ailleurs, un exposé sur les préparatifs de la collecte des peaux des moutons de l'Aïd a été présenté par le directeur de l'industrie. Il a passé en revue le plan d'action de la campagne de collecte

des peaux 2025, selon lequel 4 points de collecte ont été identifiés, à savoir le centre d'enfouissement technique de Hassi Bounif qui regroupe 09 communes (Oran, Bir El Djir, Tlilat, Boufatis, Ben Okba, Tafraoui, Bounif, Ben Freha, El Berria), le centre technique de décharge d'Arzew qui comprend 07 communes (Mers El Hadjadj, Bethioua, Ain El Biaz, Arzew, Hassi Mefsoukh, Gedy, Sidi Ben Obka), le centre d'enfouissement technique d'El Ançor (Ain El Turk, Bousfer, Mers El Kebir, Ain El Kerma) et le complexe Jetex de la Fondation Sotexam qui comprend 05 communes (Es-Sénia, Sidi Chahmi, El Kerma, Messerghine, Boutléis). 30 tonnes de sel seront fournies par le ministère de l'Industrie en coordination avec la direction de l'industrie de la wilaya et le complexe Jetex. Des moyens matériels ont également été fournis dont 09 camions et 04 chargeurs.

Plusieurs cas d'agressions sur le réseau et les câbles électriques

Les entreprises de sous-traitance mises à l'index

La Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran enregistre de nombreux cas d'agressions sur le réseau et les câbles électriques, ce qui provoque, dans certains cas, des perturbations dans l'alimentation. En effet, 69 agressions sur le réseau électrique ont été recensées en 2024, et 38 autres depuis le début de l'année 2025. Ces actes sont commis par des entreprises de sous-traitance effectuant des travaux de creusement de manière anarchique, sans consulter nos services techniques. Ces agressions représentent un danger pour la sécurité des citoyens et causent des dommages au réseau. Par ailleurs, l'entreprise est également confrontée à de nombreux actes de sabotage et de vols d'équipements à l'intérieur des postes électriques. Ainsi, 12 vols de transformateurs et 7 autres actes ciblant les câbles ont été enregistrés. Le phénomène de l'entassement d'objets dans les canaux techniques et les manipulations des compteurs a également entraîné 7 incendies dans les bâtiments depuis le début de l'année 2025. Face à cette situation, la société Sonelgaz organise des rencontres de sensibilisation avec tous les intervenants, en collaboration avec les autorités et instances locales. Elle mène aussi des activités de proximité avec les clients à travers des campagnes de porte-à-porte et des journées portes ouvertes, afin de les sensibiliser à l'importance de la vigilance et de la prudence.

Concessions d'exploitation des plages
76 lots et espaces touristiques au programme



Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2025 et dans le souci d'assurer une gestion rationnelle et transparente des espaces touristiques littoraux, une séance officielle d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour l'octroi de concessions d'exploitation touristique des plages autorisées à la baignade sur le territoire de la wilaya, a été organisée ce lundi 26 mai 2025, au siège de la wilaya. Étaient présents : le Directeur du Tourisme et de l'Artisanat, les membres de la commission wilaya le chargée de l'appel d'offres pour l'exploitation touristique des plages, les opérateurs économiques concernés par cette opération, ainsi que les représentants des services administratifs compétents. L'appel d'offres porte sur l'exploitation de 76 lots et espaces répartis sur 27 plages. Le nombre total des plis déposés est de 108. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à promouvoir les services touristiques, à travers l'implication des opérateurs privés dans la gestion des espaces balnéaires, et ce, dans le strict respect du cahier des charges imposant la garantie de la sécurité et de la santé des estivants, ainsi que la fourniture de prestations de qualité.

Projet de réhabilitation de la STEP d'El Kerma

La capacité de production a atteint 60.000 m3 d'eau par jour



Le projet de réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) d'El Kerma, située au sud d'Oran, lancé en août 2024, «avance bien», et les capacités de la station ont été portées de 15.000 m3/jour à 60.000 m3/jour, a indiqué la directrice des ressources en eau de la wilaya d'Oran, Nassima Tahri. Le projet de réhabilitation de cette méga station d'une capacité théorique de 270.000 m3/jour comporte la réhabilitation des quatre lignes d'épuration et leur dotation de nouveaux équipements, ainsi que le dédoublement des conduites (1.800 mm et 2.000 mm) de pompage sur 8 km, a-t-elle précisé. Le projet vise à améliorer la gestion des eaux usées et favoriser leur réutilisation, notamment pour l'irrigation agricole de la plaine de M'lata, a-t-elle encore souligné. «La station comporte quatre lignes d'épuration, et nous avons réussi au jour d'aujourd'hui à réhabiliter une seule ligne, portant la capacité à 60.000 m3/jour», précise Mme Tahri, ajoutant qu'à la fin de l'année 2025, la capacité devrait atteindre entre 180.000 à 200.000 m3/jour. La capacité théorique de la station, estimée à 270.000 m3/jour devrait être atteinte, progressivement à l'horizon 2050, telle que stipulé au lancement du projet, a-t-elle ajouté.

Tissemsilt

Le programme complémentaire de développement sous la loupe des autorités

Les autorités locales et nationales unissent leurs efforts pour accélérer le développement de la wilaya de Tissemsilt, à travers un programme ambitieux, suivi de près par le wali et ses partenaires. La salle de conférences de la wilaya de Tissemsilt a été le théâtre d'un conclave stratégique, ce dimanche, réunissant les principaux acteurs institutionnels autour du programme complémentaire de développement. Ce dispositif, mis en place sur instruction du Président de la République, vise à insuffler un nouvel élan au développement local. Lors de cette réunion, des données détaillées ont été exposées quant à l'état d'exécution des projets dans divers secteurs: infrastructures, services publics, équipements sociaux. L'accent a été mis sur les réalisations déjà réceptionnées et les travaux en voie d'achèvement, sans omettre les blocages identifiés, qu'il s'agisse de contraintes techniques ou administratives. Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a réaffirmé l'importance de cette initiative pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Il a exhorté les responsables présents à renforcer la coordination, dans un esprit de responsabilité et de performance. «Ce programme n'est pas seulement une suite de chantiers, c'est un levier de transformation locale», a-t-il martelé. L'ensemble des intervenants a salué l'approche intégrée de ce programme qui allie planification rigoureuse et mobilisation collective. Tissemsilt s'inscrit ainsi dans un processus de modernisation active, en phase avec les objectifs nationaux de développement équilibré et durable.

Abdenour M.

Saïda

Festival national de la littérature et du cinéma de la femme

Saïda tient son «Kholkhal» d'or (bracelet de cheville d'or) du 26 au 30 mai, à travers le Festival national de la littérature et du cinéma de la femme dont le coup d'envoi a été lancé, avant-hier, à partir du Théâtre régional "Sirat Boumediene", en présence du wali et d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts. Le programme de cette 8ème édition comprend diverses activités littéraires animées par des écrivaines et romancières. Des projections de films avec débats sont prévues où la symbolique de la femme dans le patrimoine algérien, du mythe à la mémoire, sera citée. A l'occasion de cette manifestation, les Saïdis verront la participation de l'écrivain Yasmina Khadra. En somme, un répertoire éclectique, innovant et original aura lieu à Saïda.

OULD OGBAN

De la cocaïne à Boukhors

Se référant à des informations crédibles parvenues à leurs services, les policiers de la 5ème sûreté urbaine de Boukhors ont arrêté 02 individus, âgés entre 25 et 30 ans, en possession de 2,6 gr de cocaïne et une somme d'argent estimée à 45.900 DA alors qu'ils roulaient en moto. Présentés devant le Parquet, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

O.OGBAN

Sidi Bel Abbès

A l'avant-garde de la révolution numérique

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel-Abbès est devenue un épiscentre de l'innovation numérique, avec le lancement d'une série d'ateliers de formation intensifs, dédiés à la généralisation du Référentiel National d'Adresses (RNA). Ces assises qui se déroulent sur quatre jours, à la salle de conférences de la wilaya, marquent une étape cruciale dans la modernisation de l'administration publique algérienne. L'événement a débuté, ce dimanche, en présence du premier responsable de l'exécutif, du représentant du P/APW, des autorités locales, de représentants éminents du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de la présidente du projet RNA et d'un délégué de l'Agence Nationale de Télédétection, aux côtés des chefs de daïra et des présidents des APC de la wilaya. Le choix de Sidi Bel-Abbès, comme l'une des quatre wilayas pilotes pour cette initiative, souligne son rôle précurseur dans la transition numérique du pays. L'objectif est clair, à savoir former les cadres à la numérisation exhaustive des adresses et à l'implémentation d'un système national d'adressage unifié et performant. Une démarche qui s'inscrit en droite ligne avec les impératifs de la transformation numérique globale et ses implications sur les technologies de l'information et de la communication. Le wali de Sidi Bel-Abbès a, à cet égard, mis en exergue l'importance capitale de ce projet pour la numérisation des collectivités locales et des institutions publiques, visant à offrir des services de qualité supérieure aux citoyens et à concrétiser le concept de gestion intelligente des villes. Il a par ailleurs insisté sur le rôle primordial de la formation des ressources humaines dans la concrétisation des objectifs escomptés. Dans son intervention, la directrice de la Gouvernance a détaillé les contours du Référentiel National d'Adresses, le présentant comme une pierre angulaire de l'atelier de modernisation impulsé par le ministère de l'Intérieur. Ce projet ambitieux vise à ériger une plateforme numérique et un système d'adressage national unique et intégré. Fondé sur l'identification rigoureuse de chaque espace habité, le RNA est conçu pour répondre



aux besoins pressants des autorités publiques, des citoyens et de l'ensemble des parties prenantes. Il ambitionne également de constituer un système d'information géospatial robuste, permettant une localisation précise des citoyens et une identification affinée de leurs besoins, notamment en matière de services publics de proximité. Le système de dénomination des espaces publics, lancé en 2024, promet de rectifier les lacunes actuelles dans l'identification des services publics et de fluidifier les interactions pour tous les acteurs, qu'ils soient du secteur public ou privé. Un aspect significatif de cette initiative est la substitution des dénominations coloniales, en désaccord avec la mémoire nationale, par les noms de martyrs et de moudjahidine, réaffirmant ainsi l'identité algérienne. Le projet entend créer une base de données d'adressage centralisée comme référence géographique. Cette ressource essentielle permettra aux autorités locales et aux opérateurs de systèmes informatiques de piloter les villes via des Systèmes d'Information Géographique (SIG) et des systèmes de positionnement mondiaux. En outre, elle facilitera considérablement le travail des divers services publics : fiscaux, municipaux, gestion des biens communaux, écoles primaires et services techniques spécialisés dans la gestion des déchets, des réseaux divers et des énergies renouvelables. Cette synergie aboutira à un

développement local durable, en phase avec les attentes citoyennes, tout en magnifiant le rôle économique des collectivités locales. Cela garantira une gestion plus efficace des ressources financières locales et une valorisation des potentiels d'investissement locaux. Le projet s'ouvre également aux start-up et micro entreprises du secteur, promouvant une approche participative, incluant les associations et experts en données d'adresse et information géographique. L'intervention s'est conclue par un appel pressant à l'intégration et à la généralisation rapide du Référentiel National d'Adresses à l'échelle des communes de la wilaya et du pays afin d'en faire un facteur accélérateur du projet des villes intelligentes en Algérie. Pour concrétiser ces ambitions, plusieurs ateliers de formation ont été organisés par les responsables du suivi du dossier d'adressage. Ces sessions couvrent des aspects tels que les cadres réglementaires et procéduraux de la dénomination des institutions et lieux publics, les règles et méthodes de numérotation des entrées de bâtiments ainsi que la numérisation des bases de données d'adressage et leur intégration sur des supports cartographiques. Le déploiement du RNA à Sidi Bel-Abbès n'est pas seulement une prouesse technique; c'est un engagement profond envers une gouvernance modernisée, efficiente et ancrée dans l'identité nationale.

Organisée par le B.W du Conseil national des journalistes algériens à Tiaret

Journée d'étude sur l'encadrement et le rapprochement des associations aux médias

Par L. Bouhala

Avant-hier, l'Association de wilaya d'encadrement des activités de jeunesse, en collaboration avec le bureau de wilaya du Conseil national des journalistes algériens de Tiaret, présidé par notre confrère Amara Amar, a consacré une journée d'étude au niveau de la bibliothèque centrale de l'Université «Ibn Khaldoun», une étude sous le slogan «L'étudiant d'aujourd'hui est un journaliste et le partenaire social de demain». Étaient présents des représentants d'associations, le recteur de l'université, des représentants du Conseil supérieur de la

jeunesse, de l'APC, des organisations étudiantes, des étudiants de certaines spécialisations et des journalistes. La rencontre vise, selon les organisateurs, à encadrer et rapprocher les associations des médias et du rôle de la presse dans l'enrichissement des objectifs du travail associatif. Selon les participants qui ont discuté sur la plateforme, notamment notre confrère Si Merabet Nouredine, le travail associatif ciblé joue un rôle majeur dans l'encadrement de la société et l'amélioration de ses comportements dans un souci de coopération, de solidarité et d'élévation du niveau de pratique associative. Quant au rôle des médias, selon les participants

aux médias, ils jouent un rôle efficace dans la transmission d'activités utiles aux individus et à la société, puis encouragent les associations à proposer des activités qui profitent à la société. Dans le même contexte, le conférencier a souligné que les associations doivent exercer leur droit dans le respect des lois qui le régissent. Le représentant des associations et président de l'Association Al-Mouqadimah, M. Bouazza Mounir Farid, a souligné la nécessité de coopération des associations avec les médias pour leur permettre de présenter leurs activités à la société par le biais des canaux officiels. Par ailleurs, le Dr. Hamid Mohamed a fait

une intervention sur les médias citoyens et sur la manière d'exploiter les publications positives pour servir la société, à condition que l'éthique de publication soit respectée comme la stipule la loi. L'orateur a présenté des modèles de travail médiatique qui ont contribué à des services et des avantages qui ont profité à tous. Le forum s'est conclu par des distinctions pour les participants, les superviseurs et ceux qui ont contribué au succès de cette importante journée. La journée s'est également achevée par des résultats et des recommandations qui permettraient d'élever le niveau de pratique du travail communautaire.

Skikda

Retour de la fête de la fraise

La ville de Skikda a célébré samedi la fête de la fraise, fruit dont les meilleures variétés sont produites par cette wilaya. Cette fête qui intervient après deux années d'absence, a vu l'organisation dans une ambiance des plus conviviales, sur la place de la liberté et au siège de l'APC au centre-ville de Skikda, d'une exposition regroupant 50 fraisculteurs, confituriers, pâtisseries et fabricants de jus de fraise. Plusieurs concours ont été organisés dans ce cadre dont celui de «la meilleure production de fraise», «la meilleure tarte aux fraises», «le meilleur jus de fraises», «la meilleure confiture de fraises» et pour la première fois celui du «meilleur reportage photo sur ce fruit», outre la tenue d'une course cycliste, a indiqué

à l'APS le commissaire de la fête, Zoubir Boukaabache. Ainsi, le prix de la meilleure production de fraise est revenu à Laïdi Mecheri, tandis que la deuxième et la troisième places ont été remportées par Ahmed Mecheri et Khemissa Lefatta. Le prix du meilleur reportage photo a été décerné à Amer Hlilou suivi en deuxième place par Ali Abed. La première place du prix de la meilleure tarte aux fraises est allée à Sassi Kerkat et la deuxième à Nacir Hamrarras, tandis que Kahina Boubeta a obtenu la première place du prix de la meilleure productrice de fraise (réservé aux femmes au foyer). Le prix de «la meilleure confiture de fraise» a été attribué à Mme. Halima Benmoussa et celui du «meilleur jus de fraises» à Mme. Assia Mermadou.

Selon la direction locale des services agricoles (DSA), les prévisions de production de la fraise de la wilaya au titre de l'actuelle saison 2024-2025 tablent sur 4.100 quintaux à obtenir sur une superficie de 52 hectares dont 20 hectares en plein air et le reste sous serres. Le rendement de la fraisculture de plein air devra atteindre 70 quintaux à l'hectare, tandis que celui de la culture sous serre atteindra jusqu'à 300 quintaux à l'hectare, souligne encore la même source. Les variétés de fraise les plus cultivées dans la wilaya de Skikda, sont la «Ruscada» et «Mekerkba», très appréciées pour leur rouge vive et leur goût succulent. D'autres variétés dont «Camarosa» et «Nabila» sont également cultivées dans la région, indique-t-on.

Médéa

20 points de vente réglementés de cheptel



Au total, 20 points de vente réglementés de cheptel sont ouverts à travers les grandes agglomérations urbaines de Médéa en prévision de l'Aïd El Adha, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya. Ces points de vente sont localisés au niveau de 14 communes, dont celles de Médéa, Berrouaghia, Ain-Boucif, Boughezoul, Chellalet-el-Adhaoura, Ouamri, Ksar-el-Boukhari, Azziz et Tablat et sont appelés à faciliter aux citoyens l'acquisition de bétail (ovin-bovin ou caprin) destiné au sacrifice, a-t-on indiqué. L'ouverture de ces points de vente permettra, a-t-on précisé, de mieux encadrer les opérations de vente et empêcher l'apparition de points de vente anarchiques à l'intérieur ou à la périphérie des villes. La vente en dehors de ces points est « strictement interdite » en vertu d'un arrêté du wali, Djillali Doumi, daté du 21 mai courant, est-il rappelé de même source soulignant le renforcement du contrôle sanitaire au niveau des points de vente et lors du déplacement du cheptel destiné au sacrifice vers d'autres régions du pays. À cet effet, des vétérinaires relevant de la direction des services agricoles (DSA) et des bureaux d'hygiène communaux (BHC) assurent le contrôle du mouvement du cheptel qui transite par ces points de vente, a-t-on souligné.

Alger

Saisie de plus de 4kg de cocaïne

Le service de recherche et d'investigation de Cheraga a procédé, en collaboration avec l'escadron de sécurité routière (ESR) de Zeralda relevant de la Gendarmerie nationale, au démantèlement d'un réseau de trafic de cocaïne dans la wilaya d'Alger et à la saisie de plus de 4kg de cette drogue dure, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, "le service de recherche et d'investigation de Cheraga a procédé, en coordination avec l'escadron de sécurité routière de Zeralda, au démantèlement d'un réseau de trafic de drogues dures (cocaïne) dans la wilaya d'Alger", précise la même source. "Après que des éléments de l'escadron de sécurité routière de Zeralda ont procédé, au niveau d'un point de contrôle sur la voie express de l'Ouest, à l'interception de deux véhicules pour les soumettre à la fouille, le conducteur du premier véhicule a pris la fuite, tandis que le deuxième véhicule a été intercepté", ajoute la même source, soulignant que la fouille du véhicule a permis la découverte de paquets de cocaïne pesant 3,300 kg, outre l'arrestation de deux individus et la saisie du véhicule". A l'issue de l'enquête et de l'interrogatoire des individus arrêtés, il a été procédé à l'identification du principal suspect, qui est en état de fuite, et à la perquisition de son domicile, où une autre quantité de cocaïne, pesant 850 grammes, une somme d'argent et des morceaux de kif traité ont été retrouvés", note le communiqué. Après parachèvement des procédures légales, "les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

Port d'Alger

Mise en service d'une zone de dégagement portuaire sous contrôle douanier

Une zone de dégagement portuaire sous contrôle douanier, relevant de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), a été mise en service lundi à Rouiba (Alger), d'une superficie globale de près de 45.000 M2, et ce dans le cadre des efforts visant à désengorger le port d'Alger. La cérémonie d'inauguration de cette installation a été présidée par le ministre des Transports, Saïd Sayoud, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, du directeur général des douanes, le Général major Abdelhafid Bakhouch, ainsi que des représentants des départements ministériels concernés, des autorités locales, de membres des deux chambres du Parlement et des représentants d'organismes et d'établissements économiques. La zone de dégagement portuaire s'étale sur une superficie globale estimée à 44.960 M2, pouvant accueillir jusqu'à 2400 conteneurs, soit l'équivalent de 10% de la capacité de stockage actuelle du port d'Al-

ger, selon les explications données à cette occasion par le directeur général de l'EPAL, Abdelhamid Boulaam. Cette installation comprend une plateforme réservée au stockage d'une superficie de 39.752 M2, un scanner pouvant traiter 200 conteneurs/heure, quatre (4) grues, un entrepôt réservé aux produits dangereux d'une superficie de 1200 M2, un entrepôt de déchargement d'une superficie de 900 M2, en plus d'un réseau anti-incendie, d'un réservoir d'eau d'une capacité de 120 M3 et des issues pour les conteneurs frigorifiques. Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'inauguration, le ministre des Transports a souligné que la mise en service de cette installation permettra de réduire le taux d'occupation du port d'Alger et d'accélérer les opérations commerciales au profit des importateurs, au vu des moyens dont elle dispose, outre l'accompagnement assuré par les instances concernées, telles que l'Autorité portuaire, les Douanes algériennes, les services du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régula-

tion du marché national ainsi que ceux du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. A cette occasion, le ministre a relevé la poursuite de la coordination avec les services des douanes en vue de créer d'autres zones de dégagement dans différents établissements portuaires, saluant les efforts déployés par tous les acteurs pour améliorer la qualité des services fournis au niveau des ports, fonctionnant selon le système de travail 7j/7 et 24h/24, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a, en outre, mis en exergue les efforts consentis pour récupérer les navires en panne de la flotte maritime commerciale algérienne, affirmant qu'après la remise en service, dimanche, des deux navires "Sedrata" et "Saoura", le navire "Constantine" sera transféré à l'étranger pour réparation et maintenance. Sayoud a également fait état de la dissolution du partenariat avec un opérateur étranger exploitant trois navires, qualifié de "partenariat inéquitable", ajoutant que les navires en question seront mis à la disposition de la compagnie CNAN Algérie.

Hôpital Salim-Zemirli (Alger)

De nouveaux équipements modernes et un bloc pédagogique

L'hôpital Salim-Zemirli d'El-Harrach (Alger) s'est doté, lundi, de nouveaux équipements modernes (IRM et scanner) et d'un bloc pédagogique, inaugurés par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'inauguration du bloc pédagogique et des nouveaux équipements, M. Saihi a indiqué que l'Etat "n'a ménagé aucun effort au service des citoyens, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le domaine de la santé". Il a précisé que l'ouverture du bloc pédagogique, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité de la formation médicale et

académique des étudiants et médecins résidents, "a vocation à renforcer la complémentarité entre les aspects théorique et pratique et à soutenir la recherche scientifique à travers l'accueil de conférences scientifiques et de séminaires spécialisés, à même de contribuer au développement des compétences médicales et de favoriser l'échange d'expertises aux niveaux local et international". Les nouveaux équipements (IRM et scanner) mis en service permettront d'améliorer les prestations de santé et la qualité du diagnostic médical dans cet Etablissement hospitalier spécialisé (EHS), a ajouté le ministre. Il a, à ce propos, rappelé que l'hôpital Salim-Zemirli, inauguré en

1988, était initialement dédié à la prise en charge des urgences, avant de se développer et d'étendre ses spécialités, évoquant des projets futurs en matière de recherche et de formation pour améliorer les services de santé au sein de cet établissement. Dans le même contexte, M. Saihi a fait savoir que le système de santé en Algérie verra bientôt la mise en service de plusieurs nouvelles structures de santé qui permettront d'alléger la pression sur l'hôpital Salim-Zemirli, citant, entre autres, les hôpitaux de Baraki, de Khemis El Khechna et de Boudouaou (d'une capacité de 120 lits chacun) et les hôpitaux de Réghaïa (180 lits) et de Boumerdès (240 lits).

Mosquée de Bordj El Mehal
Un autre lieu
de mémoire



La Mosquée du fort Bordj El Mehal est le sujet de notre série hebdomadaire sur l'histoire de Mostaganem et de ses environs. Cet édifice porte le nom de Bordj El Mehal, du nom de l'ancienne Confédération arabe qui fut maîtresse de Mostaganem bien avant les Turcs. Les Mehals, avec à leur tête Hamid El Abd, prirent possession de la ville de Mostaganem, bien avant l'entrée des Turcs et c'est au sommet de sa gloire, entre 1517 et 1545, qu'il a renforcé les remparts qui existent jusqu'à aujourd'hui, construit le Fort Bordj El Mehal ainsi que d'autres ouvrages. Le Bordj El Mehal a changé de nom dès l'occupation par les Français de la ville de Mostaganem. On lui donna le nom de fort des Cigognes (appellation française). Ce qu'il faut dire sur cette structure qui existe encore mais pas dans sa conception originale, c'est qu'elle a été amputée de la Mosquée qui a servi d'hôpital et qui se trouvait dans sa partie droite, en regardant sa façade principale. La question qui se pose est: qu'est-il advenu de cet édifice cultuel (Mosquée) qui faisait partie intégrante du Fort Bordj El Mehal? Quelle est cette Mosquée qui a été dédiée à Saint Jean Baptiste en 1839. A cette question, la réponse nous la retrouvons dans le Bulletin Intitulé "MOSTA: Le lien des anciens de Mostaganem" N°: 19 juin 2001. Page 11. Voici le texte (in extenso) «C'est mon Seigneur Dupuch, évêque d'Alger, qui bénit une petite Mosquée en très mauvais état que l'autorité militaire voulait l'affecter au culte catholique. Elle dédia la future paroisse à Saint Jean-Baptiste. On était, en effet, le 21 juin 1839, jour de la fête de ce Saint. Par un décret de 1841. Mostaganem était érigée en paroisse catholique, c'est ainsi que naquit notre église». Elle fut la deuxième fondée en Oranie, après celle de Saint-Louis d'Oran. Suite aux recherches effectuées, nous avons écrit d'E. Vernaz, extrait du livre «Le vieux Mostaganem», page 18, qui nous renseigne avec la date à l'appui: la suppression de l'enceinte intérieure et la démolition du fort Bab El Djerad, exécutées suivant la décision ministérielle du 20 juin 1843 et suivies de la remise aux Domaines des terrains correspondants, ont assuré le développement de la ville de Mostaganem et permis la construction de quartiers neufs qui environnent la Place d'Armes. Le 25 avril 1845, les restes du fort Bab El Djerad étaient remis aux Domaines pour être vendus et démolis et le 13 octobre 1847, le fort des Cigognes (Bordj El Mehal) était également remis aux Domaines pour être conservé par la ville comme prison civile et qui existe encore jusqu'à l'heure actuelle en 2025 mais pas dans sa forme originale. Tel a été cet historique sur la mémoire de ce lieu de culte à Mostaganem.

Y. Benguetat

Aquaculture

De l'invisibilité à l'échec

Par Lotfi Abdelmadjid

Grâce à diverses stratégies, le gouvernement algérien a toujours tenté d'organiser le secteur de la pêche et de l'aquaculture visant à impulser l'économie bleue, à garantir la sécurité alimentaire et créer de la richesse. Cependant, ce secteur, quelques fois, bat de l'aile pour de multiples raisons. Ces raisons ont fait que le Département ministériel de la pêche a subi des turbulences qui ont négativement impacté la profession avec les conséquences qui en ont découlé. La pêche et l'aquaculture à Mostaganem n'ont pas échappé à cette léthargie et les raisons de cet état sont propres à la wilaya. Le secteur de la pêche, en principe, devait lui aussi contribuer à la dynamique économique de la wilaya mais celui-ci est resté cloîtré dans sa brouillerie. Les problèmes qui plongent la profession, sont nombreux malgré le potentiel, en zones de pêche riches, en flottille importante, en effectifs marins, en école de formation, etc... A Mostaganem, le non-respect des lois de la pêche, de celui de l'armement, de celui des arrêts biologiques, de la taille marchande des poissons, corrompt la biomasse et détruit les écosystèmes marins. Au total: l'option de créer la richesse et assurer la sécurité alimentaire n'est qu'une utopie. À Mostaganem, 90% des habitants de la wilaya ne con-



somment plus de poissons à cause de sa cherté et de sa qualité. L'aquaculture, un secteur théoriquement prometteur n'est guère visible dans la région. Ces cages qui flottaient sur les côtes, ne sont plus perceptibles. Tous ces projets d'élevage de dorades, de loups de mer, de moules, etc... Les campagnes d'ensemencement avec des millions d'alevins se sont évaporées, laissant le citoyen dans l'incompréhension. Presque cinquante projets ont été annoncés depuis le lancement de la culture aquacole. Ces lourds investissements en concessions, en subventions, excessivement coûteux d'ailleurs, n'ont été qu'un leurre. Par conséquent, à Mostaganem, on ne risque pas de voir les prix

du poisson à la baisse car même l'aquaculture continentale a subi le même sort pour ne plus exister. Cette invisibilité des investissements, pourtant soutenus, est due très certainement à un échec manifeste. Cependant, à qui incombe la responsabilité de ce flagrant échec? Faut-il signaler que le gouvernement s'est engagé à développer le secteur de l'aquaculture d'une façon durable pour un meilleur équilibre, assurant ainsi la protection des écosystèmes marins et la préservation des populations de poissons sauvages. Malheureusement à Mostaganem, on n'a pas suivi cette stratégie. Alors des fiches restent à revoir à plusieurs niveaux pour sauver un secteur prometteur.

Créée par nécessité d'assurer un environnement sain

Le wali table sur les performances de l'EPIC «Mosta Propre»

Par Charef Kassous

L'EPIC «Mosta Propre», créée par nécessité d'assurer un environnement sain et une meilleure qualité de vie aux citoyens de la wilaya de Mostaganem, s'enorgueillit de continuer à développer une stratégie écologique indéfectible. Il fait bon vivre à Mostaganem, car la salubrité urbaine a, de tous les temps, été un des leviers du développement local. Une entreprise calquée dans la rigueur, par une gestion laborieuse dont l'objectif majeur est de s'efforcer à promouvoir la propreté. Une stratégie qui repose sur des innovations techniques donnant à la wilaya un statut de propre, verte et belle. A l'échelle locale, il y a eu un jour un sursaut ou plutôt une prise de conscience pour faire de l'activité environnementale un grand sujet d'intérêt public. La dynamique du développement enregistrée à travers la wilaya a inséré «Mosta Propre» dans ses projets se centrant sur l'amélioration de l'hygiène urbaine. Madame K. Bouchakour, directrice de l'EPIC, gère les affaires du ramassage des déchets, du transport, de la main-d'œuvre avec des méthodes managériales novatrices. Avec de la manière et de la discipline, l'EPIC, et non sans raisons, a fait de grands pas dont nul ne peut contester les résultats de la salubrité obtenus sur les territoires où elle opère au quotidien. Pour améliorer l'image des communes et s'attaquer à l'insalubrité, l'entreprise agit par ses agents nommés «agents de propreté de proximité». Ces der-



niers sont d'ailleurs visibles dès les premières lueurs de la journée, sillonnant les espaces publics avec maîtrise pour des opérations de nettoyage des voiries et des règles d'hygiène puis de sécurité dans l'objectif d'améliorer l'image de la ville. Faut-il souligner qu'avec la contribution du CET et la Direction de l'Environnement, l'EPIC multiplie ses actions pour rendre les lieux publics propres de manière durable, faire participer la population dans la propreté, créer des emplois rémunérateurs pour la jeunesse et enfin valoriser économiquement les ordures. Hormis ces activités d'hygiène, l'entreprise a en charge l'entretien du parc d'éclairage public et celui des espaces verts, ce qui fait d'elle un des instruments phare du développement local. Il est certes vrai

que le soutien du wali, par des apports en équipements et en finances, a fait de l'entreprise un acteur majeur dans la dynamisation du développement gravant cette image de «Mosta Propre» qui l'assimile de fait à la propreté. L'EPIC est présente sur 22 communes avec un effectif de 642 éléments formés, une flotte de 15 camions à bennes à ordures et une stratégie porteuse. Madame la directrice veille au grain, évitant un retour aux années fastidieusement maussades de «Mosta Propre». Les autorités de la wilaya tablent sur les performances de cette entreprise et s'efforcent à l'étendre progressivement aux 32 communes de la wilaya. Tous s'accordent à dire que «Mosta Propre» est une valeur ajoutée pour placer la wilaya dans un standing de salubrité reconnu.

Désormais à sept point du premier relégable

MCO: Maintien (presque) en poche

Par Rachid B.

L'objectif principal du club phare de l'ouest n'est désormais plus très loin: A la faveur de la défaite du NC Magra à domicile face à la JS Kabylie et de son succès avant-hier sur le terrain du 18 février d'El-Alia, le premier à l'extérieur cette saison, aux dépens d'une US Biskra résignée à son triste sort, le Mouloudia d'Oran a fait un pas supplémentaire vers un maintien désormais à portée de main. Face à une formation locale constituée de plusieurs jeunes novices à ce niveau, les éléments d'Abdelkader Amrani n'ont, d'ailleurs, aucunement tardé à faire valoir leur ambition de s'imposer à Biskra et de bonifier, ainsi, triplement, le précieux point obtenu de haute lutte à Constantine après avoir, notamment, remonté un handicap de deux buts. Comme un symbole, c'est Chareddine Boukholda, qui a raté

pratiquement toute la saison pour diverses raisons, qui a mis le club d'El-Hamri sur la voie du succès, ouvrant le score dès la dixième minute de jeu d'une frappe de près après avoir récupéré au niveau des six mètres un tir mal appuyé de Merouane Dahar. Assez équilibrés jusqu'à lors, les débats basculeront définitivement en faveur des visiteurs peu avant la pause citron quand le longiligne gambien Jobe Omar, parti de loin, obligera la défense locale à commettre l'irréparable et à pousser le cuir dans ses propres filets (39'). Le Mouloudia rentrait, ainsi, au vestiaire avec deux unités d'avance au tableau d'affichage, ce qui offrit aux coéquipiers de Juba Aguib la possibilité de gérer le second half sans prendre aucun risque. Le staff technique oranais pouvait mettre, également, à profit ces quarante-cinq dernières minutes pour faire tourner son effectif et lancer des éléments en manque de

temps de jeu comme le milieu de terrain recruté au dernier mercato hivernal mais longtemps blessé Dalil Khodja ou encore l'attaquant ivoirien Sylla. Faisant tourner sans se montrer réellement menaçant, face à une USB assez volontaire mais manquant cruellement de talent offensif, le Mouloudia d'Oran terminera, finalement, cette rencontre en roue libre, avec la satisfaction d'avoir fait le job et de n'être désormais qu'à trois points seulement d'assurer officiellement son maintien parmi l'élite professionnelle nationale. Sauf incroyable retournement de situation, ce sera fait la semaine prochaine, à l'occasion de la réception du MC El-Bayadh au stade Ahmed Zabana. Une victoire assurera, définitivement, au MCO sa présence en Ligne 1 pour au moins une saison supplémentaire que les supporters espèrent bien différente de celle-ci. Mais ceci est une toute autre histoire.

Manchester City

La direction s'active pour Aït Nouri



La direction de Manchester City aurait entamé les démarches en vue de recruter Rayan Aït Nouri, selon le journaliste italien Fabrizio Romano, spécialisé dans l'annonce des transferts. A un an de l'expiration de son bail avec Wolverhampton, Aït Nouri suscite l'intérêt de plusieurs grandes écuries de Premier League, notamment Arsenal, Liverpool et Manchester City. Selon les informations relayées par Romano sur la plateforme X, les Cityzens se sont renseignés sur les modalités d'un éventuel transfert, considérant Aït Nouri comme une priorité pour renforcer le couloir gauche de la défense. «Les contacts devraient se poursuivre», a-t-il souligné. La polyvalence du joueur, capable d'évoluer également en tant qu'ailier, constitue un atout majeur pour le staff technique de Pep Guardiola. Aït Nouri avait rejoint Wolverhampton en octobre 2020, sous forme de prêt d'abord, en provenance d'Angers SCO (France), avant que les Anglais ne lèvent l'option d'achat pour faire signer au joueur un contrat de cinq saisons en juillet 2021. Il avait honoré sa première sélection avec l'équipe nationale le 23 mars 2023 contre le Niger (2-1), dans le cadre des qualifications de la CAN 2024.

Sélection nationale (U17)

Ghimouz convoque 26 joueurs pour un stage à Oran

L'entraîneur de la sélection nationale des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimouz, a convoqué 26 joueurs pour un stage de préparation au village méditerranéen d'Oran, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi. Les cadets ont effectué une première séance d'entraînement dimanche soir sur le terrain annexe du complexe olympique Miloud Hadefti. La sélection nationale des U17 affrontera son homologue mauritanienne, les 11 et 15 juin au stade Mustapha-Tchaker de Bli-

da, dans le cadre de la préparation aux prochaines échéances officielles. Le nouvel entraîneur des U17, Amine Ghimouz, a entamé depuis le mois d'avril une série d'étapes de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), destinée aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans le cadre du processus de reconstruction de cette catégorie. Ces regroupements visent à élargir la base de détection des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une équipe compétitive.

VOICI LA LISTE

DES 26 JOUEURS :

Hedibel Chakib (ES Ben Aknoun),

Kinzi Islam (O Akbou), Rayane Bensalah (USM Alger), Daoud Mohamed-Amine (USM Alger), Ammouira Kenzy (USM Alger), Saad Saoud Aymen (CR Belouizdad), Sadjali Ali (JS Kabylie), Chikiriou Ouahcene Amine (JS Kabylie), Djelidi Abdeljalil (MC Alger), Benmedjdoub Nazim (Paradou AC), Kadouri Sid Ali (Paradou AC), Noubli Mahmoud (Paradou AC), Achour Abdelillah (ASO Chlef), Achira Zakaria Youcef (ASO Chlef), Sbahi Mohamed (RC Arbaa), Massemi Toufik (ES Sétif), Bouacida (ES Sétif), Remichi Achraf (CS Constantine), Mazour Iyad Alaeddine (ES Guelma), Acarien Rayan (ASM Oran), Kechar Mountasser (ASM Oran), Hamidi Younes (AM Froha), Tualil Khalil (WA Tlemcen), Amirat Ayoub (JS Jijel).

Cristiano Ronaldo quitte Al-Nassr



Cristiano Ronaldo annonce son départ d'Al-Nassr via un message énigmatique. Il a récemment publié sur Instagram: "Ce chapitre est terminé. L'histoire? Encore en train d'être écrite. Reconnaissant envers tous." Ce message a immédiatement suscité des spéculations sur son départ imminent d'Al-Nassr. Le contrat de Ronaldo avec Al-Nassr expire en juin 2025. Depuis son arrivée en 2022, il a disputé 105 matchs, marqué 93 buts et remporté la Coupe des Champions Arabes, bien qu'il n'ait pas réussi à décrocher le titre de la Saudi Pro League. Des rumeurs suggèrent que Ronaldo pourrait rejoindre un club participant à la prochaine Coupe du Monde des Clubs aux États-Unis. Des clubs brésiliens comme Palmeiras, Flamengo, Fluminense ou Botafogo sont mentionnés. Une confrontation avec Lionel Messi, actuellement à l'Inter Miami, est également envisagée.

Mondial féminin U20

La sélection algérienne en stage à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine de football des moins de 20 ans (U20) a entamé dimanche un stage de préparation au Centre technique national, (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la double confrontation face au Sénégal, prévue en septembre prochain, dans le cadre du deuxième tour qualificatif à la Coupe du Monde U20 de 2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Ce regroupement, qui se poursuivra jusqu'au 29 mai, a réuni 26 joueuses convoquées par le sélectionneur national, Sid Ahmed Mouaz, toutes évoluent dans le championnat national. Une première séance d'entraînement s'est tenue dimanche après-midi sur l'une des pelouses du CTN. Le match aller face au Sénégal se jouera en déplacement entre le 19 et le 21 septembre 2025, alors que la seconde manche est programmée en Algérie, une semaine plus tard : 26, 27 ou 28 septembre 2025. En cas de qualification pour le troisième tour, les Algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Nigeria et le vainqueur du match Rwanda-Zimbabwe. Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputera en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026. Le 4e et dernier tour des éliminatoires se jouera en mai 2026 (aller: 1, 2, 3 mai/ retour: 8, 9, 10 mai). L'Afrique sera représentée par quatre pays au Mondial 2026, dont la phase finale se déroulera en août 2026 en Pologne. Trente-huit nations africaines participent aux éliminatoires dans le but de décrocher l'un des quatre billets qualificatifs, à l'issue de quatre tours à élimination directe disputés en matchs aller-retour.

Mercato

L'OM suit de près Houssem Aouar et un autre algérien !



Selon les informations de DZfoot, l'Olympique de Marseille suit de près deux internationaux algériens: Houssem Aouar et Ramy Bensebaïni. Toutefois, aucune offre concrète ne sera formulée tant que le club n'est pas fixé sur sa qualification en Ligue des champions. Le mercato estival approche, et du côté de la Commanderie, les pistes s'activent discrètement. D'après DZfoot, l'OM suit avec attention deux profils bien connus: Houssem Aouar, actuellement à Al-Ittihad mais désireux de quitter l'Arabie saoudite, et Ramy Bensebaïni, défenseur du Borussia Dortmund. Leur expérience européenne, leur polyvalence et leur profil technique plaisent en interne. Mais le club phocéen ne prendra aucune décision avant de connaître son sort en championnat : sans Ligue des champions, les priorités et moyens pourraient être drastiquement revus. Parallèlement, l'OM pourrait perdre Amine Harit, ce qui libérerait une place dans l'effectif. Mais un recrutement d'Aouar et Bensebaïni accentuerait une problématique connue: celle des absences lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Avec ces deux renforts, ce seraient potentiellement six joueurs olympiens concernés par la CAN en janvier 2026. Un paramètre que la direction marseillaise devra prendre en compte pour bâtir un effectif équilibré et compétitif, tout au long de la saison.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم

محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان

Maitre MEHALI SIDAHMED A.KRIM

شارع تـزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/

هاتف:046.78.62.68

مستخرج من قائمة شروط البيع

بتاريخ الخامس والعشرون من شهر ماي سنة ألفين وخمسة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع تـزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. وبطلب من السيد: بن والي فاطمة ابنة عبد الله. الساكن: 180 مسكن وادي ارهيو. قمنا بتحرير قائمة شروط البيع العقاري ملك السيد : صيهوب أحمد ابن غلام الله. وفق البيانات التالية: بناءا على السند التنفيذي القرار الصادر عن مجلس قضاء غليزان الغرفة الجزائية بتاريخ 2023/01/18 رقم الفهرس 23/00876 رقم الملف 22/08109 الممهور الصيغة التنفيذية. لتحصيل قيمة المبلغ المحكوم المقدر بـ 3.500.000,00 دج ثلاثة مليون وخمسمائة ألف دينار جزائري. بيانات الحقوق العقارية المعنية بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: شقة من نوع F2 ذات الاستعمال السكني تقع بالعمارة B4 الطابق الأرضي، الجهة الوسطى، تتكون من صالة، غرفة، مطبخ، شرفة، رواق، حمام، مرحاض، البالغ مساحتها ثمانية وأربعون متر مربع وتسعون ديسمتر مربع وينسب 1000/51 من الأجزاء المشتركة المقيدة بالقسم 46 ، مجموعة الملكية 21 رقم القطعة 02 المقيدة بالمحافظة العقارية بوادي ارهيو، بتاريخ 2019/06/13 إيداع حجم 34 تـربعة 709 الكائنة بـ : حي 180 مسكن بلدي وادي ارهيو ولاية غليزان. الثمن الأساسي : حدد الثمن الأساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير وهاب ميلود بـ : 4.301.000,00 دج أربعة مليون وثلاثمائة وواحد ألف دينار جزائري. بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/05/18 تحت رقم 1000 ، حددت جلسة الاعتراضات بتاريخ 2025/06/01 صباحا بمقر محكمة وادي ارهيو. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 737 ، 748 من ق ا م ا لم ا لـ يتم نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات . حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين أعلاه الكل طبقا للقانون.

المحضر القضائي

28.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذة بن حشفة كلثوم

محاضرة قضائية لدى محكمة عين تادلـس/ اختصاص مجلس قضاء مستغانم

الكائن مكتبها بعين تادلـس/ الهاتف / فاكس: 045.48.62.37

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني

لمادة 748 من ق. ا م ا

بناءا على طلب السيد بنك التنمية المحلية وكالة عين تادلـس 422 الممثلة من طرف مديرها دابنـ نـعـلـن عن بيع حقوق عقارية متمثلة في قطعة أرض ذات طابع فلاحي كائنة ببلدية السور بالمكان المسمى دوار الحشاشطة مساحتها تقدر بـ 23 ار 75 سنتيـار. أمام محكمة البوع العقارية بعين تادلـس وقد حددت جلسة الاعتراضات يوم 2025/06/09 على الساعة 11:00 صباحا. ضد، محضريـف مـجـد ولد عبد القادر، الساكن : حي 44 مسكن عمارة س رقم 32 السور ، عين تادلـس. وذلك بناءا على اتفاقية فرض الاستغلال المحررة بتاريخ 2014/12/07 تحت رقم 2014/237. بناءا على إيداع اتفاقية المحررة من طرف الموقفة الأستاذة حـايف كريمة بتاريخ 22 2015/01/25. بناءا على جدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2015/02/01 والمشهد لدى المحافظة العقارية بتاريخ 2015/07/02 حجم 78 رقم 24. بناءا على محضر تبليغ إعدار (30 يوم) المورخ بتاريخ 2020/02/04 من طرف الأستاذ جـيـوـة بولـقـعـ. بناءا على محضر تبليغ إعدار (15 يوم) من طريق التعليق لكل من البلدية بتاريخ 2020/08/18 والمحكمة بتاريخ 2020/08/16 من طرف الأستاذ جـيـوـة بولـقـعـ. بناءا على محضر التكليف بالوفاء وتبليغ السيد التنفيذي المورخين بتاريخ 2021/03/07 من طرف الأستاذة كـسـار نـوارة. بناءا على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق ببلدية السور المورخ بتاريخ 2021/04/11 من طرف الأستاذة كـسـار نـوارة. بناءا على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق بمحكمة عين تادلـس بتاريخ 14/2021/04/14 من طرف الأستاذة كـسـار نـوارة. بناءا على محضر الامتـنـاع عن التنفيذ المورخ بتاريخ 2021/05/04 من طرف الأستاذة كـسـار نـوارة. بناءا على امر توقيع حجز تنفيذي على عقار المورخ في 2021/10/04 تحت رقم 21/00911. بناءا على محضر تبليغ امر حجز تنفيذي على عقار المورخ بتاريخ 16/2021/11/2021 لكل من المدين والكفيل العيني. بناءا على إجراء الشهر العقاري الامر توقيع حجز تنفيذي على عقار مـرـهـون المورخ في 16/2021/11/2021 والشهر بالمحافظة العقارية حجم 10 رقم 60. بناءا على إيداع اتفاقية فرض الاستغلال المحررة بتاريخ 09/2014/06/2024 تحت رقم 104/2014. بناءا على إيداع اتفاقية المحررة من طرف الموقفة الأستاذة حـايف كريمة بتاريخ 06 2015/07/07. بناءا على جدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 12/2015/07/2015 والمشهد لدى المحافظة العقارية بتاريخ 02/2015/07/2015 حجم 82 رقم 73. بناءا على محضر تبليغ إعدار (30 يوم) المورخ بتاريخ 04/2020/02/2020 من طرف الأستاذ جـيـوـة بولـقـعـ. بناءا على محضر تبليغ إعدار (15 يوم) المورخ بتاريخ 09/2020/07/2020 من طرف الأستاذ جـيـوـة بولـقـعـ. بناءا على محضر تبليغ إعدار (15 يوم) من طريق التعليق لكل من البلدية بتاريخ 16/2020/08/2020 والمحكمة بتاريخ 16/2020/08/2020 من طرف الأستاذ جـيـوـة بولـقـعـ. بناءا على محضر التكليف بالوفاء وتبليغ السيد التنفيذي المورخين بتاريخ 07/2021/03/2021 من طرف الأستاذة كـسـار نـوارة. بناءا على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق ببلدية السور المورخ بتاريخ 11/2021/04/2021 من طرف الأستاذة كـسـار نـوارة. بناءا على محضر الامتـنـاع عن التنفيذ المورخ بتاريخ 04/2021/05/2021 من طرف الأستاذة كـسـار نـوارة. بناءا على امر توقيع حجز تنفيذي على عقار المورخ في 04/2021/10/2021 تحت رقم 21/00910. بناءا على محضر تبليغ امر حجز تنفيذي على عقار مـرـهـون المورخ في 16/2021/11/2021 لكل من المدين والكفيل العيني. بناءا على إجراء الشهر العقاري الامر توقيع حجز تنفيذي على عقار مـرـهـون المورخ في 16/2021/11/2021 والشهر بالمحافظة العقارية حجم 10 رقم 659. بناءا على البطاقة العقارية. بناءا على الامر بتعيين خبير لتحديد الثمن الأساسي وتحديد الاتعاب المورخ في 01/2022/02/2022 تحت رقم الترتيب 22/00058. بناءا على الخبرة المنجزة من طرف الخبير الأستاذ زواوي مجـد المودعة يوم 26/2023/10/2023 تحت رقم 23/563. وقد حدد السعر الافتتاحي بمبلغ 21.375.000,00 دج قمنا بإيداع قائمة شروط البيع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 20/2025/05/2025 للتحقق العقارية المملوكة للسيد محضريـف مـجـد ولد عبد القادر والممثلة في قطعة أرض ذات طابع فلاحي كائنة ببلدية السور بالمكان المسمى دوار الحشاشطة مساحتها تقدر بـ 23 ار 75 سنتيـار وقد حدد السعر الافتتاحي بمبلغ 21.375.000,00 دج. لاختلال على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب الأستاذة المحضرة القضائية المذكور أعلاه أو كتابة ضبط محكمة عين تادلـس.

المحاضرة القضائية

28.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية مستغانم

الموضوع : اعلان عن تغير لقب

انا المسمى خالف الله عزيز اعلن عن تقديم طليي إلى الجهات القضائية المختصة لأجل تغيير لقبني من خالف الله الى ابن الحنيفي وعليه فإن كل من لديه اعتراض حول اللقب الجديد تقديم اعتراضه امام وكيل الجمهورية لدى محكمة عين تادلـس بولاية مستغانم وذلك خلال اجل 06 اشهر من تاريخ النشر .

الامضاء

خالف الله عزيز

28.05.2025

مكتب الأستاذ بن محبوس عبد العزيز

مؤثق بوهران 14 نهج العربي التيسبي.

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة قادي تراس

تأسيس

بموجب عقد تـلقـاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/05/26، في طور التسجيل ، تم تأسيس شركة تحمل المواصفات التالية: الشكل: شركة ذات المسؤولية المحدودة. الاسم الاجتماعي ش.ذ.م.م قادي تراس. المقر الاجتماعي ولاية وهران، بلدية وهران حي الصديقية شارع عمور احمد رقم 13 ، الطابق الأول محل رقم 04. المدة: 99 سنة. الموضوع الاجتماعي : تجارة بالتجزئة للسيارات الجديدة (معيد بيع معتمد) (503318) / تجارة بالتجزئة للسيارات القديمة (503307) / كراء السيارات مع أو بدون سائق (603004) / نقل البضائع (604105) / شحن وتفرغ البضائع (604602) / تخزين السلع (604604. رأسمالها الاجتماعي خمسة ملايين دينار جزائري الواحدة ، موزعة بين الشركاء: السيد: قادي مجـد رياض ، الساكن بـتـلمـسان ، نهج مـجـد سعد مدرسة خليل عبد السلام الهواء الجميل (4900 حصة اجتماعية). السيدة: قادي أمينة، الساكنة بوهران، 75 شارع الفليب حمري 100 حصة اجتماعية. التسيير عين السيد قادي مجـد رياض كمسير للشركة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان المؤثق

28.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية مستغانم

دائرة مستغانم

بلدية مستغانم

مصلحة التنظيم العام

مكتب الجمعيات والانتخابات

رقم: 07/م ت ع/ 2025

وصل إشهاري لتأسيس جمعية

طبقا للمادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ، تم تأسيس مكتب الجمعية

المسماة: الجمعية إقامة الأميرة 01 تيجديت مستغانم

الكائن مقرها شارع مسكين فلوح رقم 23 حي تيجديت مستغانم بلدية مستغانم

طابعها: جمعية أحياء القرى و المناطق الريفية

مجال نشاطها: بلدي

برئاسة السيد: دحو أمين

المولود بتاريخ 15/09/1986 بمستغانم

الساكن: عمارة c رقم 61 مستغانم

رئيس المجلس الشعبي البلدي

28.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة عين تادلـس

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا و في أول درجة، في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة و قسم الحال بتاريخ 24/12/2024 تحت رقم فهرس 24/04082 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور غـو الحبيب والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 09/2025/02/2025، وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليه مريـزق عبد القادر المولود بتاريخ 17/01/2006 ببلدية عين تادلـس ابن مخلط ومريـزق حدة، وتعيين المدعي مقدما عليه لزعابته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه، مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية عين تادلـس بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعى بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام وتحمله المصاريف القضائية. بذا صدر هذا الحكم و أفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم و الشهر والسنة المذكورين أعلاه.

الرئيس/أمين الضبط

28.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغانم

محكمة عين تادلـس

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا حضوريا، في الشكل : قبول الدعوى شكلا، في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعوة بلعربي يمينة المولودة في 22/10/1977 بخير الدين ابنة جلول والعربي بشريف الزهرة وتعيين أخيها بلعربي مخلوف المولود في 15/12/1961 بخير الدين ابن جلول والعربي بشريف الزهرة مقدما لتسيير أمورها المالية والإدارية بدلا عنها. ينشر هذا الحكم للإعلام. إبقاء المصاريف القضائية على عاتق المدعي. بذا صدر الحكم ونطق به جهرا في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه وبصحته أمضيـناه نحن الرئيس وأمضاه معنا أمين الضبط.

الرئيس/أمين الضبط

28.05.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بن محبوس عبد العزيز

مؤثق بوهران ، 14 نهج العربي تيسبي

تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة (المسماة " كيت بلوس"

مقرها الاجتماعي : وهران حي الخالدية نهج أنري مارتان زاوية ساحة باستور و سبور العربي رقم 32

السجل التجاري رقم : 05 ب 0108272-31/00

بموجب عقد تـلقـاه مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/05/27 ، في طور التسجيل، تقرر ما يلي: إنهاء مهام السيد عيساوي مـجـد مجيد من منصبه كمسير شريك للشركة وتعيين السيد عيساوي يانيس كمسير غير شريك للشركة مع إبقاء السيد عيساوي سامي كمساعد مسير شريك للشركة، للتصرف جماعيا لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان / المؤثق

28.05.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ / زمرى مجـد تيسم

محضر قضائي لدى محكمة قلاوسن

مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ليطو القطعة رقم 53

التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران

محضر تبليغ امر بتوقيع الحجز التنفيذي على منقول عن طريق النشر

طبقا لنص المادة 412 لفقرة 104 من ق ا م ا.

نحن الأستاذ زمرى مجـد تيسم محضر قضائي لدى محكمة قلاوسن . مجلس قضاء وهران. الجال مقر مكتبه بـ : حي الصديقية ليطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران الموقع اثناء بناءا على طلب الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة ، شفيعي المقاعد الممثلة بمسيريها القانوني الساكن (ة) بـ حي خميستي رقم 2000 مسكن وهران. بناءا على المواد 406 إلى 416 و المادة 687 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية . بناءا على الامر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة قلاوسن بتاريخ 21/2025/05/2025 رقم الترتيب 25/2119. بلقا عن طريق النشر السيد: تيجيتي مجـد. الساكن بحي الشروق الطابق الأول حرف د حي خميستي وهران. بنسخة من الامر الصادر عن السيد رئيس محكمة قلاوسن. بتاريخ 22/2025/04/2025 تحت رقم 25/1642. يتضمن تاسر بإجراء حجز تأليفي على الاموال المنقولة ملك المحكوم عليه ممسى تيجيتي مجـد الساكن بحي الشروق الطابق الأول حرف د حي خميستي وهران ، استيفاء لمبلغ الدين المقر بـ 4.750.000 دج ، المحكوم به بموجب السند التنفيذي الممثل في الحكم الصادر عن المحكمة وهران القسم التجاري / اجبري بتاريخ 30/2023/10/2023 فهرس رقم 23/03523 الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 22/2024/02/2024 بالإضافة إلى مصاريف سير التنفيذ المقررة بـ : 16000 ج لكي لا يجهل ما تقدم سلمنا له نسخة من هذا المحضر مرفقة بنسخة من نسخة من الامر السابق الذكر للمخاطب طبقا للقانون. وإبـاتـ لكـ حـررنا هذا المحضر ووقعه معنا المحجوز عليه في اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه.

المحضر القضائي

28.05.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

WASH'N DELIVERY

Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

0770 936 836

Liverpool

Une voiture percute la foule et fait 27 blessés dont 4 enfants

Le suspect britannique de 53 ans qui a foncé à bord de sa voiture lundi soir sur la foule à Liverpool (nord de l'Angleterre) lors de la parade de la victoire du club de foot Liverpool FC en Premier League, a fait 27 blessés hospitalisés, dont deux en état grave.

Une vingtaine d'autres blessés ont été soignés sur place. Parmi les blessés hospitalisés, quatre sont des enfants, ont indiqué lors d'une conférence de presse les services de secours Northwest ambulance service. Un enfant est dans un état grave.

La police a écarté le motif terroriste lors de cet incident, selon les informations communiquées dans la soirée par la police locale lors d'une conférence de presse. Il s'agit d'un incident "isolé" qui n'est "pas traité comme du terrorisme", a confirmé la police, ajoutant que l'homme blanc de 53 ans arrêté était le conducteur de la voiture qui a foncé sur la foule.

La police a appelé le public à "ne pas faire de spéculation ou répandre de la désinformation sur les réseaux sociaux".

La police a indiqué avoir été contactée peu après 18H00 (17H00 GMT) "à la suite d'informations faisant état d'une collision entre une voiture et un certain nombre de piétons" dans le centre de la ville. Un homme a été arrêté, selon la police, qui n'a pas précisé s'il y avait des victimes.

Plusieurs vidéos circulent sur les réseaux sociaux montrant un véhicule à l'arrêt au milieu de la foule accélérer soudainement, emportant plusieurs personnes sur son passage.

"Les scènes à Liverpool sont épouvantables" a déclaré lundi soir le Premier ministre britannique Keir Starmer, faisant état de "blessés". "Mes pensées vont à ceux qui ont été blessés ou affectés", a-t-il ajouté dans un communiqué, ajoutant qu'il était tenu au courant de la situation.

Le Liverpool FC organisait un défilé pour célébrer son triomphe en Premier League, avec des supporters présents en masse tout au long du parcours de la parade. Des centaines de milliers de supporters s'étaient rendus dans les rues de la ville pour célébrer la victoire du club dans le championnat national.

Un témoin cité par l'agence britannique PA a dit avoir "vu des gens allongés par terre, des gens inconscients". "C'était horrible. Tellement horrible", a dit ce témoin, Harry Rashid, 48 ans, qui assistait à la parade avec ses deux filles et son épouse.

Il a vu la voiture percuter la foule. Elle était "extrêmement rapide". Il a indiqué avoir entendu le bruit de personnes heurtées par le capot d'une voiture.

Matt Cole, un journaliste de la BBC, qui était en famille, a raconté avoir vu "une voiture bleu foncé foncer dans la foule". "Elle

ne s'arrêtait tout simplement pas. J'ai réussi à attraper ma fille qui était avec moi et à me jeter sur le côté", a-t-il expliqué. Des hommes ont poursuivi la voiture pour essayer de l'arrêter, a raconté ce journaliste.

Des photos prises après l'accident montrent des cordons de police en place le long de la route, avec de nombreuses ambulances également sur les lieux. "Nous évaluons actuellement la situation et travaillons avec d'autres membres des services d'urgence. Notre priorité est de veiller à ce que les personnes reçoivent l'aide médicale dont elles ont besoin le plus rapidement possible", a déclaré un porte-parole du service d'ambulances North West Ambulance Service (NWSAS).

Le club de Liverpool a indiqué dans un communiqué être en contact avec la police. "Nos pensées et nos prières accompagnent ceux qui ont été affectés par cet événement grave", a écrit le club.

Les joueurs du club, dont les stars Mohamed Salah et Virgil van Dijk, ont défilé dans un bus à impériale pendant environ quatre heures, ralenti par la foule festive.

Il n'y avait pas eu de parade lors de la dernière victoire du club, en 2020, en raison du Covid. C'était donc la première fois en 35 ans que les fans pouvaient célébrer un titre de Premier League.

États-Unis

Un client tué par un employé pour avoir réclamé « plus de sachets de mayonnaise » ?

Elijah Travis Mackey est accusé d'avoir tué par balle un client après une altercation. Selon les témoignages, le sujet de la dispute portait sur le contenu de la commande.

Une histoire de... mayonnaise ? À Kissimmee, en Floride, un employé de l'enseigne de fast-food Checkers & Rally's a été arrêté après avoir tiré sur un client lors d'une violente altercation au guichet du drive, rapporte People.

Les faits se sont produits dans la soirée du mercredi 21 mai, lorsque Wesley Robertson, un client, a commencé à se plaindre de sa commande, demandant au suspect, Elijah Travis Mackey, 23 ans, de faire appel à un responsable.

IL AURAIT DEMANDÉ « DES SACHETS DE MAYONNAISE »

Selon les autorités, la dispute a éclaté vers 22h. Des témoins présents sur les lieux ont raconté la scène. L'un d'eux affirme que le client s'est approché à

pied de la fenêtre du drive pour parler au personnel. C'est alors qu'Elijah Travis Mackey serait sorti pour le confronter.

La tension est rapidement montée. Selon plusieurs témoignages, le client aurait ensuite proféré de lourdes insultes envers le suspect, ce à quoi Mackey aurait répondu en sortant une arme dissimulée à sa ceinture. Il aurait alors tiré une balle dans la poitrine de la victime. Certains témoins affirment que la dispute portait sur une demande de « sachets de mayonnaise supplémentaires ».

Les images de vidéosurveillance confirment cette version : on y voit la victime s'effondrer au sol après avoir été touchée. Rapidement prise en charge par les secours, elle a été transportée à l'hôpital, où elle a succombé à ses blessures.

« Est-ce que le mec va bien ? » Le tireur présumé a pris la fuite à pied, mais a été retrouvé quelques heures plus tard, caché sous un escalier d'hôtel proche

du restaurant. Lors de son arrestation, il a admis être armé, et les policiers ont effectivement retrouvé ce qui semble être l'arme du crime.

Menotté, Mackey s'est inquiété à plusieurs reprises de l'état de la victime : « Est-ce que le mec va bien ? », aurait-il demandé aux policiers. Le lendemain, il a été inculpé de meurtre avec préméditation au premier degré et incarcéré à la prison du comté d'Osceola. Il a comparu vendredi devant un tribunal, dans l'attente de son jugement.

Dans un communiqué transmis à la presse américaine, l'enseigne Checkers & Rally's s'est dite « choquée et attristée par l'incident survenu dans notre restaurant de Kissimmee ». Le porte-parole a ajouté : « Les agissements de cet employé ne reflètent pas les valeurs des milliers de nos collaborateurs dévoués à travers le pays. Nous collaborons étroitement avec les autorités et adressons nos pensées à la famille de la victime. »

SOCIÉTÉ | 13

Inde

Bombay confrontée à d'importantes inondations en raison d'une mousson précoce



En Inde, alors que de fortes chaleurs s'abattent sur le pays, des précipitations intenses provoquent d'importantes inondations à Bombay, la capitale économique du pays. Selon les services météorologiques indiens, la ville est frappée par les pluies de mousson avec deux semaines d'avance sur le calendrier habituel.

Des routes submergées, des habitations noyées sous les eaux, une station de métro flambant neuve – inaugurée il y a seulement 17 jours – déjà engloutie... Cette année, la mousson, vitale pour l'approvisionnement en eau de l'Inde, est arrivée bien plus tôt que prévu dans l'État du Maharashtra, dont Bombay est la capitale. Les pluies ont commencé à tomber sur la ville 16 jours avant la date habituelle – généralement autour du 11 juin. Il s'agit d'une première depuis 14 ans, explique notre correspondante à New Delhi, Léa Aujal.

En ville, où la mousson a fait de sérieux dégâts lundi 26 mai, les records tombent ce mois-ci : en une seule journée, les services météorologiques indiens y ont enregistré 295 millimètres de pluie, un chiffre jamais atteint à cette période de l'année, dépassant même le record vieux de plus d'un siècle de 1918. La mégapole a d'ailleurs été placée en alerte rouge jusqu'à mardi en raison de « précipitations extrêmement fortes ».

L'Asie du Sud a connu des températures plus élevées que d'habitude au cours des dernières années et une évolution de ses conditions météorologiques. Pour les scientifiques, il est cependant difficile d'établir les conséquences du changement climatique sur la mousson, un phénomène très complexe.

La situation est très critique en particulier pour les agriculteurs. Nombre d'entre eux ont, en effet, déjà semé des arachides et des légumes, mais ces cultures ont été sévèrement touchées par les fortes pluies. Si les précipitations persistent, entre 60% et 70% des récoltes pourraient être perdues, selon un responsable agricole.

"Traumatisé" et "injustifié"

Expulsé de l' avion après une quinte de toux

Un adolescent suisse s'est fait virer de son vol à Bangkok, juste avant le départ, en raison de sa quinte de toux. Face à cet incident, la compagnie aérienne s'est dite "en droit de refuser un passager en cas de symptômes de maladie".

Une mésaventure qui peut effrayer plus d'un parent. Le 30 avril dernier, un jeune adolescent de 13 ans s'est vu dans l'obligation de quitter un avion de la compagnie Swiss stationné à Bangkok, rapporte le quotidien suisse Blick.

Si l'aller s'est passé comme prévu pour le petit Léon qui s'était envolé seul vers la Thaïlande pour rejoindre son frère, le retour en direction de Zurich a été beaucoup plus compliqué. Selon son père, Léon a été pris d'une quinte de toux dans l'avion, juste avant le départ. Mais une hôtesse le remarque, informe le pilote, qui décide de virer le garçon.

Après décollage, la compagnie Swiss contacte Rafael, le frère de Léon, pour qu'il aille le chercher à l'aéroport. Bémol: Rafael doit aussi prendre un avion le lendemain pour retourner voir sa famille.

Le père, Jochen Backenecker, appelle donc le service client de la compagnie aérienne. "Une employée m'a dit que ce n'était pas leur problème", rapporte le père de famille auprès du journal suisse.

Une seconde collaboratrice lui conseille alors de faire établir un certificat d'aptitude au vol par un médecin. Après deux refus de la part de deux professionnels de la santé, Léon obtient finalement le précieux certificat à l'hôpital.

Au final, Léon a pu décoller le 1er mai, avec une tierce personne qu'il a accompagné jusqu'au décollage. Prix du vol: 540 euros environ contre 189 euros pour l'allée.



2

- 08h35 Téléshopping

09h30 Amour, gloire et beauté

10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h50 Petits plats en équilibre

12h55 Météo

13h00 Plus belle la vie, encore plus belle

13h25 Un meurtre pour mes 15 ans

15h00 Ado rebelle ou criminelle ?

16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

19h00 JT 20h

20h00 C'est Canteloup

20h10 Le négociateur

21h05 Le négociateur

22h15 Eurodreams

22h20 New York Unité Spéciale

01h05 Programmes de la nuit
- 09h35 Consomag

09h45 Chacun son tour

10h25 Chacun son tour

10h55 Tout le monde veut prendre sa place

11h55 Journal

12h00 Journal

12h40 Journal

12h41 Image du jour : Roland Garros

12h45 La p'tite librairie

13h00 Tennis : Roland-Garros

19h00 Journal

19h50 Journal Météo Climat

19h55 Basique, l'essentiel de la musique

19h58 Ma maison de A à Z

20h00 Mot de passe : le duel

20h10 Flash(s)

21h45 Derniers soins

22h45 Débat

23h35 Japon, un nouveau monde sauvage

02h00 Paris côté jardins

02h50 Danemark, Normandie : la trace des Vikings



3

- 07h09 La boîte à questions

07h14 Spy x Family Code : White

09h01 Juliette au printemps

10h35 Hot Ones

11h15 La boîte à questions

11h25 En aparté

12h00 Clique

12h32 La Petite Vadrouille

14h08 N'avoue jamais

15h40 A l'ancienne

17h07 Hot Ones

17h44 Têtâtête(s)

18h01 La boîte à questions

18h06 Clique

18h41 En aparté

19h20 En route pour Munich l'émission

20h02 L'Heureuse élue

21h30 Guillermo Guiz : Ozzy

22h56 Clique

23h25 Clique

23h57 Hors-saison

01h49 Au 8ème jour

01h58 Possessions

02h50 Possessions
- 11h00 Régions d'ici

11h10 La p'tite librairie

11h15 Dans le rétro

11h30 ICI 12/13

13h20 Rex, chien flic

14h50 Rex, chien flic

15h35 La p'tite librairie

15h45 Duels en familles

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h50 Journal

18h12 Hors la ville

18h19 ICI 19/20 édition toutes régions

18h55 Tennis : Roland-Garros

19h45 Un si grand soleil

20h05 S.T.O. Les oubliés de la victoire

21h40 Les héros du patrimoine

22h35 Journal

22h40 Culture dans votre région

23h20 Votre télé et vous

00h00 Le pitch cinéma

00h05 La bonne étoile



arte

- 04h30 Incroyables transformations

05h30 Incroyables transformations

06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

09h00 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 La meilleure boulangerie de France

18h45 Le 19.45

19h35 Scènes de ménages

20h10 Top chef

21h10 Top chef

22h35 Top chef : Les brigades cachées

23h30 9-1-1

00h15 9-1-1
- 09h55 Les Baléares

10h50 Les Baléares

12h00 Des équipes de soins mobiles au Royaume-Uni

12h35 Lili Marleen

14h50 Au gré des vagues

15h35 Au gré des vagues

16h20 Invitation au voyage

17h55 Voyage en cuisine

18h30 Le dessous des images

19h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

19h55 Wahou !

21h25 Appartement proche Paris, charme atypique

22h20 Le mariage de Maria Braun

23h05 Journalistes sous pression : La liberté des médias en question

00h20 Tracks East

00h50 Au nom du maintien de l'ordre

01h50 Au nom du maintien de l'ordre

TÉLÉVISION

15



20h10

GREY'S ANATOMY



Confrontés au cas délicat de Tasha, les membres de l'équipe doivent trouver le bon équilibre entre la nécessité d'agir avec pragmatisme et les exigences de l'éthique médicale. De leur côté, Miranda et Ben poursuivent l'apprentissage de leur nouvelle relation professionnelle qui pourrait s'avérer problématique et rejallir sur leur vie de couple. Un groupe d'étudiants se lance dans une chasse au trésor au sein de l'hôpital et provoque un désordre certain.

Acteur: *Ellen Pompeo (Meredith Grey), Chandra Wilson (Miranda Bailey), James Pickens Jr. (Richard Webber), Kevin McKidd (Owen Hunt), Caterina Scorsone (Amelia Shepherd)*

Realisateur: *Allison Liddi-Brown*



20h10

L'HEUREUSE ÉLUE



Benoît est dans une situation particulièrement délicate : Ange, un criminel, lui laisse peu de temps pour lui rembourser les 100 000 euros qu'il lui doit. Benoît appelle aussitôt sa mère, Solange, qui est à Marrakech avec Roland pour fêter leur anniversaire de mariage. Lasse de ses aventures financières hasardeuses, celle-ci lui annonce immédiatement qu'elle ne lui prêterait plus d'argent. Pris au dépourvu, Benoît lui annonce qu'il comptait venir les voir pour leur présenter la jeune femme qu'il doit épouser, espérant secrètement que ses parents financent son futur mariage. Mais cette fiancée n'existe pas.

Realisateur: *Frank Bellocq*

2

22h24

FLASH(S)



Le lendemain d'une vision, Claire Morvan, médium, sauve Audrey Beau-Manoir de l'explosion du tracteur qu'elle conduit dans un centre de réinsertion. La sentant en danger, elle sollicite alors l'aide de sa fille Mathilde, commandante de police. Cette dernière lui apprend qu'Audrey a pris dix ans de prison pour le meurtre de son mari qu'elle ne se souvient pas avoir commis. Lorsque l'expertise montre que le moteur du tracteur a été trafiqué et qu'il s'agit par conséquent d'une tentative de meurtre, Mathilde est chargée de trouver la personne qui lui en veut...

Acteur: *Miou-Miou (Claire Morvan), Marie Denamand (Mathilde Morvan).*

